

actu **vérités**

Eloge du bénévolat

En cette année européenne du bénévolat, découvrez quelques portraits d'habitantes et d'habitants qui investissent leurs talents et leur temps pour nos communautés.



©iStock/Pingwin



Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction : M. Yvan Rochat, M. Jean-Claude Stevan, Mme Alessandra Roversi, Mme Valérie Walther-Palli

Contact : Tél.: 022 306 06 20, Fax: 022 306 06 21, communication@vernier.ch

Mairie de Vernier, CP 520 - 1214 Vernier, Tél.: 022 306 06 06, Fax: 022 306 06 60, Horaires d'ouverture 9h-12h et 14h-17h, www.vernier.ch

Prochain numéro: Culture 2011 à Vernier, Délai rédactionnel: 1er avril 2011, Parution: 27 avril 2011

Archives: www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 16'900 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.

LOGO FSC

Sommaire



© Herz GmbH, 1230 Wien

Se chauffer au bois

Plusieurs bâtiments communaux au cœur de Vernier-Village seront bientôt alimentés par un réseau de chauffage à distance à pellets respectueux de l'environnement et permettant des économies financières également.

P. 22-23



P. 34-35

Encore plus de sports !

Hockey sur gazon, un club de volley à Vernier, une étape du Tour du Canton et nos sportifs d'élite récompensés : les possibilités de bouger, de s'amuser et de s'investir ne manquent pas à Vernier !



P. 38-39

Que faire de mes vieilles piles ?

Un bus d'information sera présent à Vernier durant 8 jours pour sensibiliser les élèves de nos classes primaires et le grand public à l'importance du recyclage des piles et des accumulateurs/chargeurs. Nous devons encore faire des efforts !

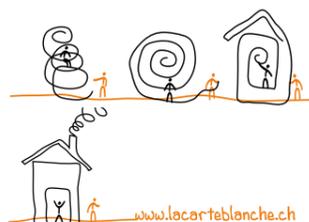


© Maudini

P. 53

Un siècle d'entrepreneurs italiens à Vernier

Deux entreprises familiales de bâtisseurs italiens qui ont contribué longtemps au tissu économique verniolan ont récemment fêté leur 100 ans d'existence. Des succès pérennes à célébrer et à émuler !



P. 60-61

Manger et chiner

La Carte Blanche, association établie à Vernier, propose de nouvelles activités : un menu du jour convivial et bon marché dans son restaurant et une brocante pour les amateurs.

Le bénévolat à Vernier

Prendre de son temps libre pour aider les autres n'est pas l'apanage de tout un chacun. Pourtant, qu'ils consacrent 2 ou 10 heures par semaine à une activité bénévole, nombreux Verniolans font le bonheur des autres.



A Vernier, le bénévolat tient une place toute particulière. Que ce soit au niveau des sports, de la vie de quartier, des écoles ou d'organisations caritatives, il est présent à plusieurs niveaux de la société civile. Cette aide de proximité s'avère inestimable, car elle tend à améliorer la qualité de vie dans les différents quartiers de la commune.

Le bénévolat et les citoyens

Comme le souligne le Conseiller administratif Yvan Rochat, le bénévolat «émane d'en bas». Dresser le portrait type du bénévole n'est donc pas chose aisée puisqu'il peut être une femme ou un homme, une personne âgée ou un jeune, une personne sans travail ou un chef d'entreprise. Cependant, derrière tous ces visages, on distingue une seule et même motivation, le partage. Le cas de José Picallo et Manuel Constenla, concierges aux Libellules, illustre parfaitement cet état d'esprit. Les deux intendants d'immeuble dépassent régulièrement le cadre des tâches qui leur incombent. Dans ce quartier difficile, leur travail prend parfois une tournure sociale: gérer les tensions entre les locataires, aider les personnes âgées ou souffrantes, préparer la «fête des voisins» sur leur temps de vacances. D'ailleurs, leur paëlla préparée à chaque «fête des voisins» est devenue si fameuse que les trois Conseillers administratifs de Vernier sont venus y plonger leurs fourchettes en 2009. D'une façon générale et dans



© Serge Boulaz

José Picallo et Manuel Constenla, concierges aux Libellules qui préparent une paëlla géante à chaque «fête des voisins».

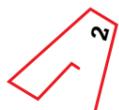
les différents quartiers, les concierges sont l'un des modèles en matière de bénévolat.

Le soutien des autorités

Du côté des magistrats de la commune, on ne reste pas insensible à ce genre d'actions volontaires. D'ailleurs, chaque Conseiller administratif défend et participe à plusieurs associations. Ancien bénévole d'Elisa-Asile, Yvan Rochat soutient toujours ce service d'assistance juridique gratuit pour les requérants d'asile.

En charge du dicastère de l'action sociale et des solidarités, le maire Thierry

Apothéoz travaille régulièrement avec des associations puisque son service encadre plusieurs bénévoles répartis sur 3 associations. Le groupe «Epicerie», formé de 22 personnes, gère l'Epicerie solidaire de Vernier qui distribue des denrées alimentaires aux habitants dans le besoin (voir page 28-29). Les 50 bénévoles de la patinoire s'occupent des patinoires synthétiques du Lignon, des Avanchets et des Libellules. Forte de 60 volontaires, l'association BénéVernier propose des services comme des transports d'appoint, des travaux pour la maison ou simplement d'accompagnement. Quant au Conseiller administratif Thierry Cerutti, il félicite l'ensemble



des associations de la commune: «Elles sont toutes importantes, précise-t-il. Elles apportent du bonheur et de la joie aux habitants. Pour les bénévoles, cela permet notamment aux jeunes d'avoir une première expérience de gestion de projets et aux seniors de continuer à partager leur savoir-faire dans une activité pour le bien de la collectivité.» Si ces exemples montrent qu'à Vernier, les citoyens sont motivés à donner de leur personne, les diverses associations de la commune manquent encore de bénévoles. Alors si un projet ou un domaine d'activité vous intéresse, renseignez-vous! (Voir par exemple page 7.)

Quelques portraits de Verniolans engagés

NATHALIE RUFFIEUX ET LE PÉDIBUS

Mère au foyer, Nathalie Ruffieux gère bénévolement la coordination du Pédibus de l'école primaire des Ranches.

Qu'est-ce que le Pédibus?

Il s'agit d'un bus à pieds formé par une chaîne d'enfants tenus à une corde rouge et une conductrice, en général

une maman bénévole, démarquée par un gilet jaune. Le Pédibus amène à l'école les petits de la 1^{ère} enfantine à la 3^e primaire et les ramène chez eux tous les jours. Le trajet, qui peut changer selon les besoins, part du chemin du Canada pour arriver à l'école des Ranches, un parcours qui équivaut à une demi-heure de marche. C'est le plus long Pédibus du canton! A une époque où nous avions quarante enfants, c'était même le plus grand!

Pourquoi pratiquez-vous une activité bénévole?

Lorsque j'ai commencé à amener mon fils à l'école, je me suis dit que je pouvais aussi le faire avec d'autres enfants. Alors, nous avons établi des trajets avec l'association des parents d'élèves de Vernier. Cela fait 7 ans que le système existe et même si mon fils est trop grand, je continue.

PIERRE-ANDRÉ OZELLEY ET LE FC VERNIER

Chef d'entreprise et garagiste, Pierre-André Ozelle assure la présidence du FC Vernier depuis 10 ans.

Comment fonctionne le FC Vernier?

Le club vit du travail des bénévoles, des subventions de la commune, des



Pierre-André Ozelle - FC Vernier.

cotisations annuelles demandées aux 500 joueurs - juniors et licenciés compris - ainsi que des pubs affichées au stade. Seuls les entraîneurs sont rémunérés. Actuellement, nous jouons en 3^e ligue pour faire des économies. Mais, comme nous sommes premiers de notre classement, il est fort probable que l'on monte en 2^e ligue à la prochaine saison.

Pourquoi pratiquez-vous une activité bénévole?

Ça m'est venu naturellement. Je joue au FC Vernier depuis 1961. Il y a 10 ans, on m'a demandé de reprendre la présidence et j'ai accepté. A l'époque, il était plus naturel d'aider. Les jeunes d'aujourd'hui sont moins motivés. Heureusement, quelques anciens font vivre le club, car, sans bénévolat, on n'existerait pas. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'un tel club! Où seraient les 400 jeunes qui viennent s'entraîner chaque semaine s'ils n'avaient pas la possibilité de jouer?



Cours de gymnastique dans le cadre du club athlétique de Vernier où s'engage François Bonnamour depuis 1985.

TANIA SCHLATTER ET LE CONTRAT DE QUARTIER CHATELAINE-BALEXERT

Employée de banque et maman de 2 enfants, Tania Schlatter est coordinatrice bénévole pour le contrat de quartier Châtelaïne-Balexert.



Tania Schlatter s'implique pour le Contrat de Quartier de Châtelaïne-Balexert.

Qu'est-ce que le contrat de quartier Châtelaïne-Balexert?

Le contrat a été lancé par la mairie pour donner la parole aux habitants du quartier. Les riverains peuvent proposer un projet qui a trait à la vie du quartier et le déposer dans une boîte à idée itinérante. Ensuite, un bénévole se charge d'accompagner la personne dans son projet. Sur notre site, www.chatelaïne-balexert.ch, vous pouvez découvrir nos activités, l'emplacement de la boîte à idée et les informations importantes concernant le quartier.

Pourquoi pratiquez-vous une activité bénévole?

Je suis tombée par hasard sur la réunion de lancement du contrat de quartier l'année passée. J'y ai découvert des gens qui avaient de vrais projets, comme la création d'un vide grenier ou d'une expo-vente d'art et d'artisanat. J'ai donc eu envie d'aider ces personnes, de me sentir utile. D'ailleurs, ces deux projets sont devenus réalité et ont rencontré un franc succès!

FRANÇOIS BONNAMOUR ET LE CLUB ATHLETIQUE DE VERNIER

Horticulteur, François Bonnamour occupe la fonction de président du

Club Athlétique de Vernier qu'il a fondé en 1985.

Comment fonctionne le Club Athlétique de Vernier?

Les lundis, mardis et jeudis, plusieurs moniteurs bénévoles donnent des cours de gymnastique à l'école de Vernier-Place, notre QG depuis les débuts en 1985. Nous comptons une centaine de membres qui ont entre 7 et 77 ans. Le club repose entièrement sur le travail bénévole de ses membres, les cotisations des élèves, ainsi que les subventions communales et cantonales.

Pourquoi pratiquez-vous une activité bénévole?

Quand j'étais jeune, on m'a appris qu'il était important de transmettre mes passions. Donner des cours de gymnastique est un instant de plaisir pour moi. Mais le bénévolat coûte cher. Entre les leçons, les réunions et l'administration, je passe la plupart de mon temps libre à me consacrer au club. Si je n'aimais pas ce que je faisais, je serais parti depuis longtemps. Je me définis donc comme l'anti président costard-cravate, car c'est sur le terrain que je me sens bien!



Nathalie Ruffieux et ces collègues du Pédibus de l'école des Ranches.

LOURDES PICARRA ET L'ASSOCIATION DU QUARTIER ET DES HABITANT-E-S DES LIBELLULES (AQHL)

Lourdes Picarra officie comme responsable des activités extérieures de l'Association de quartier des Libellules.

Quel est votre rôle au sein de l'AQHL?

J'ai sous ma responsabilité la patinoire et le terrain de beach-volley. Je m'occupe également de l'organisation du Noël des enfants du quartier, ainsi que de la préparation de la «fête des voisins». Mais l'activité qui me prend le plus de temps, ce sont les repas du mercredi que je prépare à midi pour celles et ceux qui désirent partager un moment convivial.

Pourquoi pratiquez-vous une activité bénévole?

Cela fait maintenant 5 ans que les repas du mercredi au Centre de quartier des Libellules existent et j'en suis très heureuse. Mon travail de bénévole a même été récompensé par le prix «Femme exilée, femme engagée» en 2005 pour mon action au sein du



Esteban et Juan Gonzalez du Contrat de Quartier des Avanchets.

quartier des Libellules. Mais je ne suis pas seule, car beaucoup d'autres habitants et membres de l'association font beaucoup de bénévolat pour améliorer la vie du quartier! Il s'y passe beaucoup de choses positives et c'est cette image que je souhaite valoriser, même si malheureusement, nous manquons cruellement de personnes motivées.

ESTEBAN ET JUAN GONZALEZ ET LE CONTRAT DE QUARTIER DES AVANCHETS

Père et fils, Esteban et Juan Gonzalez sont membres du groupe-projet du contrat de quartier des Avanchets depuis ses débuts en 2007. (www.contratdequartieravanchet.ch)

Quel est votre rôle au sein du contrat de quartier des Avanchets?

Juan: En tant que membres du comité, nous nous rendons aux réunions pour y étudier les propositions des habitants. Les coordinateurs, quant à eux, sont plus impliqués puisqu'ils participent à la réalisation des projets. La commune nous soutient également mais sans être intrusive.

Esteban: Dès le mois de mai 2009, j'ai décidé de m'engager plus sérieusement. Je me bats aux côtés d'un autre

collègue du contrat, André Leu, pour remettre un ascenseur sur la passerelle des Avanchets.

Pourquoi pratiquez-vous une activité bénévole?

Juan: Je me suis rendu compte que le contrat offrait la possibilité de faire des choses concrètes, comme la mise en place de la patinoire. Je peux donner un peu de mon temps aux habitants des Avanchets sans que ce ne soit trop contraignant. Chacun peut participer comme il le souhaite.

Esteban: Ce qui m'a emballé dès le départ, c'est de pouvoir prendre part à la vie du quartier. Le problème avec le bénévolat, c'est que l'on aimerait pouvoir tout faire, mais souvent on manque de moyens. Avec le contrat, c'est différent. On réalise des projets à notre échelle. De plus, il y a une réelle motivation des habitants pour améliorer leur qualité de vie. Nous souhaitons donc donner une bonne image des Avanchets, souvent dépeints, à tort, comme une zone difficile. Cela fait 30 ans que j'y habite et j'y suis très heureux.

Sofia DROZ/TLC-ATC.com

Quelques suggestions pour vous engager à Vernier

Ces quelques idées ne sont pas exhaustives et les possibilités ne manquent pas à Vernier: distribuer des biens alimentaires, véhiculer des personnes atteintes dans leur santé, aider à la préparation de repas, tenir un stand d'information en faveur d'une cause humanitaire ou effectuer des recherches de fonds, assurer la comptabilité d'une association, participer à l'organisation d'une fête de quartier, aider des enfants à faire leurs devoirs, etc.

Certaines associations sont également déjà mentionnées dans l'article. Retrouvez toutes les adresses des associations sur www.vernier.ch/associations

FAMILLES / ENFANTS

- Comités de Maisons de Quartier (Aire-Le Lignon, Avanchets, Libellules, Vernier-Village) ou des Jardins Robinson (Balexert, Lignon : voir p. 64-65 et p. 70)
- Engagement auprès des ludothèques (Aire-Le Lignon, Avanchets, Châtelaine)
- Participation aux associations de parents d'élèves (Ecole du Lignon, Vernier-Village, CO du Renard...)

SÉNIORS

- Participation aux comités des Clubs d'Aînés pour organiser des rencontres et activités ou comme trésorier (voir p. 54-55)
- Engagement auprès de BénéVernier pour préparer des repas aux aînés les jeudis aux Avanchets ou à Vernier-Village (voir p. 57) et pour donner des coups de mains (monter un meuble, etc)
- Conducteur avec BénéVernier pour accompagner des personnes à divers rendez-vous (médecin, dentiste, physio, pédicure, etc) ou pour le P'titibus (voir p.55)

SOCIAL / SANTÉ

- Accompagner les requérant-e-s d'asile du Foyer des Tattes à Vernier-Village dans leurs démarches administratives et juridiques avec Elisa-Asile
- Distribution d'aide alimentaire les jeudis à l'Epicerie Solidaire (voir p. 28-29)



- Préparation de repas collectifs intergénérationnels et interculturels les mercredis au Lignon (voir p. 57)
- Donner du temps aux Salon de Sylvia, accueil de jour pour personnes souffrant de déficits cognitifs aux Avanchets et au Lignon
- Collecter des fonds ou s'investir pour l'une des nombreuses associations de coopération internationale dont certaines sont basées à Vernier: EduSat (voir p. 58-59), ESOFÉ qui s'investit pour les enfants au Cameroun, Centre Indépendant de Recherches et d'Initiatives pour le Dialogue (CIRID) ou encore Groupe de Réflexion sur l'Afrique et le Congo RDC (GRAC)
- Enseigner le secourisme et être présent lors de manifestations avec les Samaritains de Vernier ou les Sauveteurs auxiliaires

DÉFENSE DE DROITS ET D'INTÉRÊT

- Rejoindre les comités de diverses associations de défense d'intérêt, par exemple l'association de défense des propriétaires de la zone «Montfleury» (voir p. 52) ou l'association des intérêts de Vernier-Village (voir p. 51).

CULTURE, SPORT, ENVIRONNEMENT, LOISIRS

- Soutenir les initiatives de Pro Vélo Vernier
- Participer au journalisme citoyen en créant des reportages avec l'Association Vidéo Avanchets (Canal 29) ou le Vernier Bondy Blog
- Donner un coup de main lors de manifestations sportives comme le Tour du Canton (voir p. 36)
- Participer à la Commission de la Propreté et s'impliquer pour la Journée Propreté à Vernier en contribuant à nettoyer nos quartiers
- Organiser des fêtes de quartier, s'occuper de la patinoire ou du beach-volley, organiser une exposition des artistes locaux, etc. avec les Contrats de Quartier, (Aire-Le Lignon, Avanchets, Châtelaine-Balexert) ou Jeunesse & Co



Lourdes Picarra pour l'AQHL.



Quelques chiffres et données sur le bénévolat en Suisse

- Bénévolat dit « organisé » en Suisse : 1,5 million de personnes, soit 1 habitant sur 4, exercent au moins une activité non rémunérée dans le cadre d'organisations ou d'institutions. Les hommes sont plus engagés dans ce bénévolat organisé, dit aussi formel, que les femmes (28% contre 20%).
- Bénévolat dit « informel » (aide au voisinage, garde d'enfants et services et soins à des membres de la parenté ou à des connaissances) : 21% de la population résidante de 15 ans ou plus, soit quelque 1,3 million de personnes, rend bénévolement de tels services à des tiers. Les femmes s'impliquent davantage dans ce type d'activités que les hommes (26% contre 15%).
- Selon la Croix-Rouge, le bénévolat représente en Suisse 700 millions d'heure par an.
- Les Alémaniques s'investissent plus dans le bénévolat que les Romands : le taux de bénévolat se situe entre 15% et 17% à Genève, Vaud, Neuchâtel et au Tessin, alors qu'il atteint plus de 30% à Uri, Schaffhouse, Glaris ou aux Grisons. En comparaison européenne, la Suisse est dans la moyenne. Là aussi, les pays germanophones, Autriche et Allemagne, tiennent le haut du pavé avec un taux de bénévolat institutionnel supérieur à 35%.
- Le pourcentage des bénévoles est plus élevé dans les communes rurales et les communes de moins de 1'000 habitants que dans les régions urbaines et les communes de relativement grande taille.
- Caractéristiques sociodémographiques de la population bénévole :
 - o Dans un cadre organisé, celle-ci regroupe surtout des personnes âgées de 40 à 54 ans, des personnes ayant une formation supérieure, des personnes vivant en couple avec des enfants, des personnes professionnellement actives ou des femmes au foyer qui accomplissent des travaux bénévoles. Ce ne sont donc pas les personnes qui disposent le plus de temps libre qui s'engagent le plus, mais plutôt celles qui, en raison de leur âge, de leur formation ou de leur situation professionnelle ou familiale ont les compétences voulues et sont bien intégrées socialement.
 - o Le bénévolat informel, quant à lui, est surtout l'affaire des jeunes retraité-e-s (jusqu'à 74 ans), des femmes au foyer et des personnes élevant des enfants. Le niveau de formation ne semble pas avoir une influence déterminante sur le taux de participation à ce type de bénévolat. Les personnes actives occupées, les personnes en quête d'un emploi et celles en formation, de même que les étrangers, s'engagent nettement moins dans des activités bénévoles informelles.

Source : Office fédéral de la statistique
(www.statistique.admin.ch > thème 20 > Travail non rémunéré ;
un rapport sur les comparaisons régionales a été publié le 23 mars 2011)

Le bénévolat, c'est quoi ?

14 juin 2011 à 20 h

Aula de l'Ecole des Ranches

Conférence-dialogue et projection avec Mme Lola Sasson, Présidente du Centre Genevois du Volontariat

Organisation : BénéVernier pour ses 5 ans d'activité

Entrée libre

Socialistes et Verts gardent la majorité au Conseil municipal

Vernier est sans nul doute l'une des communes les plus surprenantes du Canton dans le domaine électoral. Après 2007, de nouvelles surprises sont encore apparues lors des élections du dimanche 13 mars dernier.

Les perdants

Premier constat, le **parti radical** poursuit sa chute. Comme pour la législature précédente, il ne sera pas représenté au Conseil municipal, n'étant pas parvenu à obtenir le quorum de 7% nécessaire. Le vieux parti avait fait 5,19% en 2007, il a fait encore moins bien cette année avec 2,86%. Ses candidats sont, en outre, ceux qui ont obtenu le moins de suffrages.

Autre gros perdant, le **PDC**. La formation, qui avait réussi à gagner un siège en 2007, cette fois-ci, tout perdu. N'obtenant pas non plus le quorum, avec 6,45%, le PDC n'aura pas d'élu pour cette prochaine législature. Il en comptait 4 pour 2007-2011.

Le **parti libéral**, troisième membre de l'Entente, a également perdu des plumes. Son pourcentage d'électeurs est passé de 12,05% en 2007 à 9,02% cette année. S'il se maintient ainsi au délibératif, le parti perd toutefois 2 élus. Il ne comptera ainsi plus que 3 Conseillers municipaux.

L'**UDC** a également réussi à se maintenir, tout en perdant 2,93% de ses électeurs. Les agrariens passent le quorum et obtiennent 8,11%. Ce résultat a toutefois pour conséquence la perte d'un siège. Les agrariens seront ainsi 3 à siéger.

La gauche de la gauche, en l'occurrence l'**Alliance de gauche**, ne sera pas non plus représentée. Mais contrairement aux radicaux et démocrates-chrétiens, cette absence était connue avant les élections, puisqu'elle n'avait pas déposé de liste.

Les vainqueurs

Les **Verts** grignotent encore des voix et poursuivent leur progression. Les écologistes avaient obtenu 10,21% des suffrages en 2007, ils passent à 11,92% cette année. Dans la foulée, les Verts gagnent un siège et se retrouveront ainsi à 5 au sein de l'hémicycle communal.

Les **socialistes** restent le premier parti verniolan. Avec une progression de 1,57% par rapport à la législature précédente, la parti à la rose obtient ainsi 33,21%. Comme leurs alliés verts, les socialistes gagnent également un siège et ils passent à 14 élus.

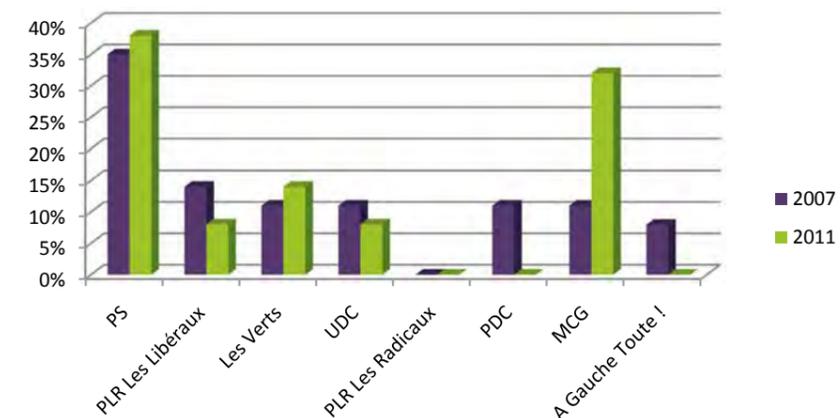
A noter, du coup, qu'avec 19 élus, l'alternative rose-verte garde la majorité, pour une voix, dans le Conseil municipal qui compte, rappelons-le, 37 Conseillers municipaux.

La progression la plus importante est toutefois celle du **MCG**. Le Mouvement citoyens genevois, qui avait réussi son entrée du premier coup en 2007 avec 10,69% des suffrages, a multiplié par trois son pourcentage. Le MCG a obtenu 28,42% des voix. Ainsi, sa représentation passe de 4 sièges à 12. Il devient ainsi le deuxième parti de la commune.

Au niveau de la participation globale aux élections, elle est passée de 30,26% à 32,86% ce qui reste le taux le plus faible du Canton. En 2003, elle était de 33,9%. Sur les 22'129 électeurs inscrits, 7'271 ont glissé leur bulletin dans l'urne.

Didier Tischler

Evolution de la répartition des sièges



Conseil municipal > séance du mardi 8 mars 2011

L'UDC ne veut pas d'élues voilées

Une délibération déposée par des agrariens vise à rendre l'assemblée délibérative totalement laïque. Ils n'admettent pas la présence de signes ostentatoires religieux dans les parlements. Après un débat tendu, le projet est balayé par l'Alternative.

«Les membres du Conseil municipal sont tenus de respecter la laïcité de l'Etat, tonne Mikaël Meyer. Notre pays a ses propres traditions et coutumes héritées de la religion judéo-chrétienne». Pour l'agrarien «une certaine tranche de la population s'entête à nous imposer des règles ou usages «exotiques» qui n'ont point de place ou de légitimité dans notre pays». Après un débat sérieux et assez tendu, le texte déposé par le jeune Conseiller municipal UDC a été balayé par la majorité rose-rouge-verte de la commune. Au grand dam de la minorité qui souhaitait en discuter en commission. Si Mikaël Meyer ne l'avoue pas, son projet de délibération vise clairement la candidate au municipal écologiste

et voilée Lucia Dahlab. Cette dernière est d'ailleurs présente dans le public lors des débats.

Lors de sa prise de parole, l'auteur de la résolution insiste sur le fait que les signes religieux n'ont rien à faire dans un parlement. «Le pouvoir politique et les croyances dans la vie privée sont des choses différentes, affirme Mikaël Meyer. Je rejoins aussi ce que disent les jeunes socialistes au niveau national qui, lorsqu'ils parlent de laïcité, ne veulent voir aucun signe religieux dans une enceinte publique».

Sage de retirer ce projet

Pour le Vert Jean-Bernard Billetter, il

est évident que cette résolution vise implicitement Lucia Dahlab. «Son portrait a été largement diffusé, rappelle l'élue. Il serait sage de retirer ce projet surtout que nous avons rédigé un nouveau règlement du Conseil municipal il y a moins de deux mois». Le socialiste Nicola D'Amico ironise et demande: «Le fait d'être bolchévique est-il un signe ostentatoire?»

L'écologiste Leyla Ahmari s'étonne de ce projet, qu'elle qualifie de «deshonorant». Elle pense que «c'est au peuple de choisir ses élus, qu'ils aient un signe religieux ou pas. Les candidats sont à l'image de la société». L'élue verte ajoute que «les élus ne sont pas des fonctionnaires. Je ne vois aucun argument valable dans cette délibération».

Pas de nature à apporter la sérénité

André Faggioni trouve que le projet de délibération «manque de prudence dans l'exposé des motifs». Pour le libéral, «le texte mélange des choses et son argumentation n'est pas de nature à apporter de la sérénité». Mais l'élue estime qu'il ne faut pas se voiler (sic!) la face. «Le foulard et l'islam méritent peut-être un débat, dit-il. Nous n'avons aujourd'hui pas toutes les informations

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 12 avril à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

nécessaires pour trancher ce sujet». André Faggioni dit encore que, une fois ce texte porté à la connaissance de tous les élus, ces derniers en ont beaucoup parlé par téléphone. «Il serait peut-être utile de l'envoyer en commission», propose-t-il.

Un avis que ne partage pas totalement Hedi Zayani. «Ce texte, on dirait du Freysinger, dit l'élue MCG. Je suis musulman et laïc. Je ne vois pas pourquoi on en parle maintenant». la démocrate-chrétienne Josette Monnier annonce que son parti est prêt à en discuter en commission. Tout comme le Conseiller administratif Thierry Cerutti. «On est dans l'émotionnel et en période électorale, tempère-t-il toutefois. La polémique est inutile». Son collègue du Conseil administratif, Thierry Apothéoz, remarque que la laïcité est un sujet sensible et qu'elle ne fait pas l'objet d'un consensus entre la pratique genevoise et fédérale. Le libéral Gilles-Olivier Bron informe que, en tant que membre de l'église protestante, il s'abstiendra de prendre part au vote.

Lors de ce dernier, ce projet de résolution n'est pas pris en considération. Si 2 élus s'abstiennent et 13 l'acceptent, ils sont 21 à le refuser.

Didier Tischler

Les subventions ne seront pas indexées

Les socialistes souhaitent que les subventions communales soient indexées au coût de la vie. Ils estiment que l'aide dont bénéficie certaines associations est systématiquement bloquée pour quatre ans. Les élus roses parlent d'injustice. Ils demandent que ces subventions soient fixées en tenant compte de l'indice genevois des prix à la consommation.

Responsable des finances de la commune, Thierry Cerutti, n'est pas favorable à cette idée d'indexation. «Cela part d'un bon sentiment, explique-t-il. Mais ça augmentera le travail administratif et ce sera difficile de l'appliquer». L'UDC Stéphane Valente estime qu'il serait plus simple que les associations demandent plus d'argent. Les écologistes Leyla Ahmari et Jean-Bernard Billeter proposent que les formulaires de demandes d'aide soient modifiés dans ce sens. «Il est possible de modifier les formulaires, réagit le Maire Thierry Apothéoz, mais c'est compliqué». Le projet sera refusé au moment du vote. Seuls les 12 socialistes présents l'ont accepté.

D.T.

Municipal en bref

- Les élus ont donné un préavis défavorable au projet de plan localisé de quartier du chemin de l'Echarpine.
- Un crédit de CHF 200'000.- a été accordé pour la réfection des chemins communaux.
- De nombreux crédits pour des aménagements sportifs, au centre sportif de Vernier, au tennis d'Aire et au tennis de Vernier ont été votés pour une somme totale de CHF 2'588'000.-.
- Le nouveau règlement du Conseil municipal a été envoyé en commission des règlements.
- Le Conseil municipal a voté le principe d'une soirée annuelle à l'occasion de la journée de la femme.
- Un crédit de CHF 870'000.- a été voté pour la rénovation de la maison de quartier d'Aire-Le Lignon.
- Les abonnements pour la piscine du Lignon pourraient être plus avantageux pour les Verniolans. Une motion des Verts allant dans ce sens a été acceptée et transmise au Conseil administratif.

D.T.

Prochain rendez-vous citoyen

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le:

Samedi 7 mai de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9 - 1214 Vernier
Bus n° 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole



Conseil administratif

> séances du 1^{er} février au 8 mars 2011

Autorisations de construire

Préavis communaux

DD 104'036 : SI VIBURI - Construction d'un bâtiment industriel - Route du Nant-d'Avril 40. **Préavis favorable.**

APA 24'183 : ETAT DE GENEVE - Aménagement pour dépôts avec containers pour bureau ou atelier - Route de Montfleury 36. **Préavis défavorable** car l'affectation prévue ne correspond pas au plan directeur de la ZIMOGA. De plus, le projet ne permet pas de réaliser les dessertes prévues au plan directeur.

APA 34'329 : DIVERS - Rénovation des fenêtres, des coursives et des halles d'entrées - Avenue du Lignon 1 à 84. **Préavis favorable** à la variante n° 3, la plus favorable énergétiquement parlant.

Décisions cantonales: autorisations délivrées

APA 33'969 : Mme et M. BIASI - Aménagement d'un mur anti-bruit - Chemin du Wellingtonia 2e.

APA 33'850 : FTI, Coopérative VERTISSA - Halle Weetamix, nouvel aménagement sur le site Vertissa - Chemin J.-Ph.-De-Sauvage 37.

APA 34'032 : CENTRE BALEXERT SA - Aménagement d'une garderie - Avenue Louis-Casaï 27.

APA 33'195 / 3 : FIPOI - Installation de protections périphériques à la Maison internationale de l'Environnement - Chemin de Balexert 7-9. Ce projet a été approuvé par Monsieur Mark MULLER, Conseiller d'Etat en charge

du Département des constructions et des technologies de l'information, malgré le préavis défavorable de la commune. Ce dernier a informé le CA de cette décision par courrier.

APA 34'128 : AMAG Automobiles et moteurs SA - Installation de panneaux solaires en toiture - Chemin Philibert-de-Sauvage 46.

APA 34'154 : COMMUNE DE VERNIER - Aménagement d'une déchetterie enterrée - Chemin du Grand-Champ.

DR 18'146 : Fondation HBM EMILE-DUPONT - Construction de 8 immeubles de logements, 3 immeubles d'activités tertiaires et d'un garage souterrain - Route de Vernier 106 à 110.

DR 18'084 / 2 : M. P. HOCHULI - Surélévation d'immeuble, création de 10 appartements - Chemin De-Maisonnette 12B. Autorisation délivrée à la condition d'une cession de terrain à la commune de Vernier.

DR 18'083 / 2 : M. J. STUTZ - Surélévation d'immeuble, création de 12 appartements - Chemin De-Maisonnette 12C. Autorisation délivrée à la condition d'une cession de terrain à la commune de Vernier.

Décisions cantonales: autorisations refusées

APA 33'741 : M. Attif BATTRAS - Construction d'un mur en limite de propriété - Route de Montfleury 29. Autorisation refusée, le projet étant non conforme au plan directeur de la zone de développement industriel et

artisanal de Mouille-Galand actuellement en cours de révision. Ce projet pourrait compromettre les objectifs d'urbanisme visés par le plan directeur.

APA 33'002 : ETAT DE GENEVE - RAMPINI SA - Création d'une zone de dépannage et d'une aire de stockage - Route du Nant-d'Avril 59. Autorisation refusée car le projet en cause n'est pas conforme aux objectifs de la zone de développement. En effet, il se situe dans le périmètre de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand qui est en cours de révision. De plus, le règlement directeur de la zone de développement industriel de Mouille-Galand, adopté le 28 août 1991, prévoit, en son article 4, alinéa 1, que l'entreposage de matériel ou de marchandises ne s'effectue que sous abri ou en locaux fermés.

Finances

Le Conseil administratif (CA) décide de contracter un emprunt de CHF 5 millions auprès de Postfinance pour 7 ans au taux de 2.19%. Cet emprunt est prévu pour rembourser deux emprunts venant prochainement à échéance, l'un de CHF 2 millions et l'autre de CHF 3 millions.

M. CERUTTI, Conseiller administratif en charge des finances, a annoncé le résultat des comptes 2010 qui révèlent un boni de plus de CHF 7.5 millions.

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 561, sise au chemin De-Maisonnette 18.

Route de Vernier : le Conseil administratif réagit

Depuis la fermeture en décembre 2010 de la Route de Vernier et les réactions suscitées (pétition de plus de 1'000 signatures des habitant-e-s et résolution « Vernier n'est pas un cul-de-sac » du Conseil municipal), le Conseil administratif a interpellé le Conseil d'Etat. Ce dernier a d'ores et déjà lancé une étude sur l'impact de cette fermeture dans ce secteur, en lien avec d'autres aménagements récents ou à venir tels que l'implantation d'IKEA, la fin des travaux de la tranchée couverture de Meyrin et la construction du centre commercial et administratif Arcenter à Vernier-Village.

Suite à une séance publique du 9 mars dernier à Vernier-Village, le Conseiller administratif en charge de la mobilité, Yvan Rochat, a interpellé à nouveau Madame Michèle Künzler, Conseillère

d'Etat en charge du dossier. Dans un courrier daté du 16 mars, Monsieur Yvan Rochat a fermement demandé au nom des autorités verniolanes :

- De réintroduire dans les meilleurs délais le tourne-à-droite en direction de la Ville de Genève et en parallèle, dans le cadre de l'étude que la Direction générale de la mobilité va réaliser, d'étudier un certain nombre de mesures d'accompagnement pour diminuer les nuisances induites par le trafic individuel motorisé de transit sur la route de Vernier communale.
- D'introduire sans délais une interdiction de transiter par la route de Vernier pour les camions.
- De conduire une étude sur la possibilité de rouvrir la sortie du chemin

de Poussy pour les habitant-e-s du quartier souhaitant tourner à droite en direction de la Ville de Genève. Cette option devrait évidemment être complétée par des mesures de dissuasion du trafic de transit afin de ne pas péjorer la qualité de vie du quartier de Poussy.

Yvan Rochat a par ailleurs rappelé que la Ville de Vernier croit fermement à la nécessité d'améliorer les conditions de progression des transports en commun, comme le prouvent les travaux effectués pour l'ouverture de l'ancienne route de Vernier afin d'y faire transiter les bus. Toutefois, a-t-il précisé, ce type de mesure doit se mettre en place sans nuire de manière grave aux conditions de déplacement des autres usagers de la route.

Route de Vernier, en arrivant depuis la Ville de Genève.



A la découverte des activités des Conseillers administratifs

Dans le cadre d'une action proposée par l'Association des Jeunes Magistrats de Genève (AJMG), plusieurs jeunes ont pu suivre un magistrat durant plusieurs heures pour comprendre comment fonctionne une municipalité et en quoi consiste la fonction de Conseiller administratif.

Thierry Apothéloz, Maire, a accueilli une jeune citoyenne et trois jeunes du Cycle d'Orientation des Coudriers ont suivi Thierry Cerutti, Conseiller administratif pour une matinée d'échange et de découverte suite à une proposition d'une enseignante de civisme.



Thierry Cerutti entouré de jeunes élèves du C.O. des Coudriers

Vernier « Personnalité 2010 » des associations italiennes de Genève

Le 19 février 2010, à l'occasion du 3^{ème} anniversaire de la création de la SAIG (Société des Associations Italiennes à Genève), plus de 300 personnes ont assisté à la remise du « Prix de la Per-

sonnalité de l'Année » aux communes de Carouge, Onex et Vernier.

En présence de nombreuses autorités et invités, les représentants de Vernier

(Thierry Apothéloz, Thierry Cerutti et Yvan Rochat) ont reçu du Président de la SAIG (Carmelo Vaccaro), une grande coupe artisanale en céramique de Bassano del Grappa (ville de Vénétie réputée pour ce type de production et où se trouve notamment un musée de la céramique).

Les trois communes suburbaines ont reçu ce Prix en reconnaissance des importants liens établis avec la SAIG au fil des ans. Carouge, Onex et Vernier soutiennent ainsi les actions de cette organisation au niveau culturel et social auprès de l'importante communauté italienne établie dans les trois villes (Vernier compte environ 1'800 personnes d'origine italienne). Des événements conjoints ont d'ailleurs d'ores et déjà été planifiés pour 2011 à l'occasion des 150 ans de l'Unité d'Italie.



Carmelo Vaccaro, Président de la SAIG (à droite), remet la distinction à Thierry Apothéloz, Maire.

Un nouveau camion pour les pompiers de Vernier

Fin 2010, en présence de nombreux invités et des autorités, les pompiers de Vernier ont fêté l'arrivée d'une nouvelle tonne-pompe au sein de la Compagnie 51. L'achat de ce véhicule n'a pas été facile et les premières demandes de financement ont été faites en 2007 au Conseil municipal, qui a voté en faveur de cet investissement en 2008. Il a ensuite fallu passer par une procédure d'achat sur les marchés publics, la commande et enfin, la réception.

«Cet achat permettra d'assumer avec précision les missions dévolues à notre compagnie» a précisé Thierry Apothéloz, Maire et responsable de la sécurité, « avec en plus le rachat à l'armée de trois véhicules, nous sommes bien équipés. Cela souligne la volonté politique de donner aux hommes et aux femmes du feu les moyens nécessaires à l'exercice de leurs actions dans une ville étendue et éclatée en grands ensembles comme Vernier.»



De gauche à droite : Yves Magnin, Président du Conseil municipal, Commandant Silvano Porta de la Compagnie 51 et les trois membres du Conseil administratif verniolan : Yvan Rochat, Thierry Apothéloz et Thierry Cerutti.



Les familles et les membres de la Compagnie 51 se pressent pour découvrir le nouveau véhicule.



Election au Conseil administratif

> 17 avril 2011



Voici par ordre alphabétique, les 8 candidat-e-s à l'élection.



François AMBROSIO
Candidat PLR Les Radicaux

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

La principale source de motivation qui m'a amené à présenter ma candidature pour l'élection du Conseil administratif est de me mettre au service de tous les habitants afin de gérer les affaires communales de manière efficace et d'améliorer la sécurité à Vernier. Atteindre ces buts implique de travailler avec des personnes visant les mêmes objectifs et qui respectent le principe de la collégialité. J'ai trouvé ces qualités auprès de Thierry Cerutti et Christina Meissner et je pense que tout est réuni pour que Vernier retrouve, grâce à notre équipe, la sérénité requise pour travailler sur les solutions adaptées aux problèmes des habitants et de les mettre rapidement en œuvre. Mon but est également de porter haut et fort ce que les Radicaux ont toujours défendu: **LIBERTÉ HUMAINE ET JUSTICE SOCIALE.**

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Pour réaliser les projets que les citoyens sont en droit d'attendre de leurs autorités il faut des finances saines.

Ces projets sont notamment : mettre à disposition des infrastructures adaptées, garantir la propreté et la sécurité des rues, appliquer une véritable politique sociale au service de ceux qui en ont réellement besoin.

De plus, une baisse d'impôts pour les entreprises et les citoyens est nécessaire pour favoriser la création d'emplois et permettre l'allègement la charge financière qui pèse sur les familles. La diminution de la dette qui plombe la capacité financière de la Commune est aussi une priorité. Pour ces raisons, le dossier des finances est celui qui me tient le plus à cœur.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

La première mesure que je souhaite prendre en cas d'élection est l'ouverture rapide de postes d'APM, au Lignon, aux Avanchets et à Châtelaine. Ils offriront une permanence administrative à des horaires fixes ainsi que des patrouilles dans les quartiers. Ces patrouilles devront être étendues la nuit, aux endroits où l'insécurité est plus présente. Pour finir, je souhaite que le Conseil administratif soit fort et ferme face aux tentations du Cantons de vouloir transformer Vernier en une gigantesque poubelle avec des projets polluants de toute sorte.



Thierry APOTHELOZ
Maire de Vernier

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

Je suis un enfant de Vernier ! J'ai grandi aux Avanchets et vis au Lignon. Améliorer durablement la qualité de vie des habitants et des habitantes de ma commune est ma plus grande motivation.

Jusqu'ici, le bilan est riche à l'exemple de : doublement des places de crèche en cinq ans - Création de la Maison de Quartier des Libellules - Actions novatrices en faveur des seniors : promotions et «salon des seniors», ateliers de mobilité, soutien aux clubs d'aînés - Instauration des Contrats de Quartier : Aire - le Lignon (2005), Avanchets (2008), Châtelaine-Balexert (2010), puis Vernier-Village en 2011 et les Libellules en 2012 - Renforcement du climat de sécurité : augmentation massive des effectifs et de la présence terrain de la Police municipale et une première en Romandie : les Correspondants de Nuit - Des partenariats avec les entreprises comme pour l'arrivée d'IKEA.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Vernier est une ville dynamique et pionnière dans beaucoup de domaines ! Dans cet esprit, je souhaite en priorité : Soutenir les familles, en leur accordant enfin un «chèque enfants» pour qu'elles puissent faire face à certains achats de la rentrée scolaire - Augmenter encore massivement le nombre de places de crèches - Exiger du canton qu'il respecte notre ville et tienne compte de l'avis de ses habitantes, habitants et autorités politiques, en matière d'aménagement notamment - Créer des places d'apprentissage pour nos jeunes, en partenariat avec les entreprises de la commune, mais également au sein de notre administration - Créer plus d'espaces de créations, à destination notamment des jeunes, afin de leur offrir des lieux de rencontres, plutôt que la rue - Développer les services intergénérationnels tels que courses à domicile, aide aux anciens, logements, etc.

En cas de réélection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

Avec une équipe efficace et unie, commencer à travailler à un vrai programme de législature. Vernier mérite à sa tête des personnalités qui se battent non pas pour elles-mêmes, mais pour ses habitantes et ses habitants. Je veux que notre ville retrouve sa dignité.



Thierry CERUTTI
41 ans, gendarme - Député, Conseiller administratif (Maire de 09/10), Président du Contrat de Quartier de Aire-Le Lignon, Vice-Président du Contrat de Quartier des Avanchets.

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

Il faut plus d'emploi, de sécurité et de logement pour les habitants de la commune. Nous devons mettre fin à certaines décisions absurdes comme la fermeture de la route de Vernier, ou la présence dangereuse des citernes. Trop souvent oubliés, les jeunes, les familles, nos aînés méritent d'être mieux entendus. Nous avons comme mission de leurs garantir les meilleures conditions de vie quel qu'en soit le domaine. Né sur la commune de Vernier, j'ai à cœur de trouver le bien-être de tous les résidents de notre commune. Une petite partie du travail a commencé, mais il faut continuer fermement en y mettant une réelle volonté et les moyens suffisants.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Je veux réaliser une vraie politique de la sécurité à Vernier :

efficace, avec une bonne implantation sur toute la commune. Nous devons créer des postes de police municipale dans les quartiers, pour une prévention efficace. L'emploi et la formation, en particulier pour les jeunes, sont essentiels et je défends fermement la priorité de l'emploi et du logement aux résidents (suisse et étrangers). Ma politique sera d'ouvrir les rues fermées de manière arbitraire (Village de Vernier, Crozet - Poussy), qui gâchent la vie des citoyens et des commerçants. Il faut consulter impérativement les habitants de manière sincère pour tout aménagement conséquent de rue ou de quartier. Je défends la création de crèches pour les jeunes parents, le soutien aux activités sportives et culturelles pour tous mais aussi un coup de pouce justifié aux bénévoles et aux associations communales. Je veux redonner à nos aînés la place qu'ils méritent dans notre commune, en tenant compte de leurs demandes.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

Travailler pour la sécurité des Verniolans : en délocalisant les citernes dangereuses de Vernier qui menacent des logements et des emplois sur notre commune ; pour la sécurité sociale, en favorisant l'engagement des travailleurs de la commune ; pour la prévention, en développant une bonne couverture de la police municipale sur tous les quartiers de Vernier. Mon objectif No 1 est de protéger les habitants.



Christophe DULEX et
1964,
Ancien président du Conseil municipal (1999),
Directeur d'institution sociale et d'utilité publique,
Formateur d'adulte,
Candidat du PDC

Qu'est-ce qui motive vos candidatures ?

Les alliances insensées annoncées laissent un vide immense: celles et ceux qui pensent à droite raisonnablement et veulent des personnes capables de travailler, de construire ensemble !

Le PDC est un réel moteur, une force de proposition, dans de nombreuses associations, maisons de quartier et au Conseil municipal.

Tous deux, nous avons présidé pas moins de trois fois le Municipal. Nous connaissons parfaitement la vie de Vernier et nos réseaux nous permettront de faire entendre la voix de notre commune dans le canton.

Nous formons une vraie équipe.



Yves MAGNIN
1960,
Président du Conseil municipal,
Avocat,
Juge suppléant au Tribunal pénal,
Candidat PDC

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Chaque quartier rencontre des problèmes spécifiques qui doivent être réglés. Circulation, citernes, utilisation du sol, finances, berges du Rhône, réhabilitation des logements, lieux de vie et sécurité seront immédiatement au cœur de notre action.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

Créer une véritable équipe à l'exécutif capable de dialoguer et enfin répondre aux besoins des verniolans.



Christina MEISSNER
Qui suis-je ? 52 ans. Députée au Grand Conseil, conseillère municipale nouvellement élue. Diplômée de commerce et de biologie. Mariée. Chargée d'affaires de Pro Natura Genève durant 11 ans, puis chargée de communication dans les domaines de la nature et de l'eau

pour l'Etat de Genève durant 10 ans, je suis aujourd'hui secrétaire générale de l'association Pic-Vert. Candidate de l'UDC

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

Les prochaines années seront cruciales pour le développement de la commune en termes d'emplois, d'urbanisme et de bien-être. Il est donc essentiel de redonner à Vernier un conseil administratif où le fonctionnement collégial est rétabli. Je veux mettre mes qualités au service des la commune. Je suis capable d'aller au-delà des querelles partisans pour oeuvrer avec pragmatisme et bon sens.

Je veux travailler pour les verniolans dans un esprit de concertation et ramener de la sérénité au sein de l'Exécutif, quels que soient les autres élus.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

La sécurité des habitants, individuelle, collective et industrielle (citernes, industries chimiques) ou aérienne liée à l'axe d'approche de l'aéroport. Il faut faire les bons choix en matière d'aménagement du territoire pour concilier logements, emplois, sécurité et mobilité, et défendre la qualité de vie de notre commune. Vu le taux de chômage, la mise en œuvre d'une promotion économique créatrice de places de travail pour les verniolans.

Une politique du logement qui favorise les habitants d'abord. Nos moyens étant limités, des finances saines pour garantir des prestations sociales sur le long terme.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

Une semaine de travail « au vert » pour les 3 conseillers administratifs élus afin de créer la collégialité qui a manqué ces 3 dernières années et pour fonder ensemble le programme de législature. Puis, rencontrer le Conseil d'Etat in corpore pour améliorer les relations entre la commune et le canton. Les prérogatives communales sont en effet limitées, il est donc indispensable de renouer un dialogue serein et constructif avec nos partenaires cantonaux.



Yvan ROCHAT
Conseiller administratif, Candidat des Verts, marié, 2 enfants, formateur d'adultes, Président de Noctambus.

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

Vernier est une ville qui sort de l'ordinaire. Par sa population, sa vie sociale, sa situation dans notre canton et son patrimoine villageois, urbain et naturel, Vernier est une grande commune. Aimer Vernier, donner Vernier à aimer, voilà ce qui motive profondément ma candidature.

Les années qui s'annoncent sont cruciales, notre canton se développe de partout. Et nous, parviendrons-nous à mener notre ville vers un développement harmonieux où la qualité de vie est au centre ? J'en ai la certitude et la ferme volonté, c'est à ce titre que je puise ma motivation pour être le candidat d'une ville de Vernier accueillante, solidaire et attentive à son environnement.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Avec le développement futur du quartier de l'Etang nous avons la possibilité de créer une nouvelle dynamique à

Vernier en y développant un cœur d'habitations, d'activités, de loisirs et d'espaces publics où il fera bon vivre. Je serai l'artisan de cette qualité. Je me battraï contre les projets absurdes du canton lorsqu'il souhaite agrandir les zones de dépôts et nous imposer ou maintenir des infrastructures industrielles qui n'ont aucun sens, notamment les citernes pétrolières ou la centrale à gaz. Je continuerai à œuvrer pour une administration exemplaire en matière d'économie d'énergie, sobre et ne dépensant pas plus que ses besoins. En matière de mobilité, les routes cantonales doivent être adaptées, les parcours piétonniers en particulier ceux des écoliers et des cyclistes doivent être sécurisés et directs alors que les transports publics doivent bénéficier de condition de circulation correctes afin de tenir l'horaire. Sur ces sujets cantonaux, je serai ferme pour que la DGM finalise les projets et que le DCTI les réalise. Je m'engage également à développer, comme en ville de Genève, les zones de stationnement à macaron.

En cas de réélection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

Rencontrer Isabel RoCHAT sur la question du risque industriel des citernes à Vernier. Cette question lancinante doit être clarifiée, une communication publique planifiée et un calendrier d'action engageant le canton réalisé.



Pierre RONGET
17 avril 1944, Conseiller municipal, Candidat du PLR les libéraux Vernier.

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

Je considère mon engagement politique comme un service à la communauté. Depuis mon entrée au Conseil municipal en 1979, j'ai présidé quatre fois ce Conseil. J'ai acquis des expériences et des compétences qui me permettent d'envisager ma présence à l'exécutif de Vernier. Je veux ainsi rendre mon action politique encore plus efficace pour appliquer un projet de société où l'homme est libre, responsable et solidaire.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

La qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans constitue ma préoccupation essentielle. Je définis mes dossiers prioritaires en fonction des défis que la Commune devra affronter à l'avenir :

L'aménagement du territoire, pour lequel les autorités communales doivent être unies, afin que Vernier ne devienne pas une « commune poubelle » et que les zones villas existantes,

les zones de verdure et les jardins familiaux soient préservés. **La sécurité**, qui est un droit pour tous et concerne tous les habitants. **La démocratie de proximité** indispensable pour renforcer le lien social. **La culture** qui doit être diversifiée et accessible à tous les habitants. **Le sport** pour tous par un soutien aux clubs sportifs verniolans dans leur action tant sociale qu'éducative. **Les finances communales**, fondées sur une **gestion rigoureuse et une diminution de la dette**, afin de ne pas léguer aux générations futures des charges trop lourdes et difficilement supportables.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaiteriez adopter ?

Le soir de l'élection : me recueillir sur la tombe de mes parents, qui m'ont permis d'être ce que je suis. **Avant l'entrée en fonction** : définir collégialement avec mes collègues du Conseil administratif un programme de législature pour les quatre années à venir. Prendre connaissance des dossiers en cours et rencontrer les chefs de service de l'administration communale. **Dès mon entrée en fonction** : comme tout dépend de la répartition des dicastères, je prévois de définir, avec mon collègue responsable de l'aménagement, une action énergique pour éviter tout déclassement des zones villas.

Les mariages et partenariats enregistrés

Dans le cadre de plusieurs articles sur l'état civil et ses fonctions, nous allons aborder dans cette édition le thème des mariages et des partenariats enregistrés en donnant quelques informations et conseils pour aider les habitant-e-s à arpenter plus sereinement notre administration et entamer des formalités de mariage ou des démarches en vue d'un partenariat.

Le mariage et partenariat enregistré

L'état civil est compétent pour entamer les formalités de mariage dans les cas suivants :

- Lorsque l'un des deux fiancés est domicilié **légalement sur la commune de Vernier**.
- Lorsque les fiancés sont tous les deux domiciliés à l'étranger, cette demande peut être déposée auprès de l'office de l'état civil du lieu de célébration du mariage.
- Le/la fiancé-e domicilié-e légalement à l'étranger présente sa demande par l'intermédiaire de la représentation suisse compétente.
- Depuis le 1^{er} janvier 2011, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le/la fiancé-e domicilié-e illégalement sur le territoire suisse doit prouver la légalité de son séjour jusqu'à la date de son mariage. A compter de l'ouverture du dossier complet et du dépôt de la demande en vue du mariage, il/elle a un délais de 60 jours afin de régulariser sa situation.

Les fiancés qui désirent entamer des formalités de mariage, prennent



Cérémonie dans la salle des mariages sise à la marie, rue du Village 9.

contact téléphoniquement avec l'office de l'état civil.

En effet, avant de pouvoir fixer une date de mariage dans la commune suisse de leur choix, les fiancés doivent au préalable effectuer une procédure préparatoire de mariage qui consiste à nous fournir un certain nombre de documents afin de nous certifier les faits suivants :

- Nom(s) et prénom(s)
- Lieu de naissance
- Nationalité ou origine
- Etat civil actuel
- Filiation
- Domicile légal
- Enfant(s) mineur(s) domicilié(s) légalement en Suisse
- Enfant(s) commun(s) des fiancés

Lorsque toutes les pièces demandées sont réunies, les fiancés les remettent en original à l'office de l'état civil. L'officier de l'état civil examinera attentivement tous les documents remis et si le dossier est complet, ce dernier prendra rendez-vous avec les fiancés pour entamer les formalités de mariage et signer les déclarations relatives aux conditions du mariage.

Au terme de l'examen du dossier, le document intitulé « Préparation du mariage – Nom et droits de cité après le mariage » est signé par les fiancés, clôturant ainsi définitivement la procédure préparatoire.

C'est seulement à ce moment là que le délai peut être fixé. Le mariage peut dès lors être célébré dix jours au plus

tôt après la signature du document cité ci-dessus et trois mois au plus tard.

Le mariage est célébré dans la salle des mariages de l'arrondissement de l'état civil choisi par les fiancés.

Si ces derniers décident de s'unir dans une autre commune de Suisse, une autorisation de célébrer le mariage leur sera délivrée. De même pour les fiancés qui viennent se marier à Vernier et qui ont entamé les démarches ailleurs en Suisse. Les fiancés peuvent également décider de se marier à l'étranger. Nous délivrerons à ce moment là un document nommé : «certificat de capacité matrimoniale».

Au moment de la cérémonie les fiancés doivent être accompagnés au minimum de deux témoins majeurs et capables de discernement.

Les époux peuvent obtenir en tout temps des actes de mariage, ces derniers sont à demandés à la commune du lieu du mariage.

Pour les époux dont l'un des deux est Suisse, la commune d'origine est avertie directement par notre biais.

Régime matrimonial

Les époux sont placés sous le régime légal de la participation aux acquêts, à moins qu'ils n'adoptent, par contrat de mariage, un autre régime. Le contrat de mariage peut être passé, devant notaire, avant ou après la célébration du mariage.

Les partenariats enregistrés

Les démarches pour les partenariats enregistrés sont les mêmes que pour les mariages, à quelques détails prêts qui sont développés ci-dessous.

Lorsque toutes les pièces demandées sont réunies, les partenaires les remettent en original à l'office de l'état civil. L'officier de l'état civil examinera

Quand peut-on célébrer les mariages à Vernier ?

L'état civil de Vernier marie sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h15.

Depuis quelques années déjà le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi.

Toutefois, les unions qui sont célébrées un samedi par mois sont uniquement réservées pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2011, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

16 avril	09 juillet	15 octobre
28 mai	27 août	12 novembre
18 juin	24 septembre	17 décembre

Pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.

attentivement tous les documents remis et si le dossier est complet, ce dernier prendra rendez-vous avec les partenaires pour entamer les formalités de partenariat et signer les demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat.

Lorsque le dossier est complet et prêt à être clôturer les partenaires signent « la déclaration de partenariat ». à Vernier les partenaires ont le choix de pouvoir célébrer la conclusion de leur partenariat par une cérémonie ou pas.

Au terme de celle-ci un certificat de partenariat est délivré. Des actes de partenariats peuvent être obtenus en tout temps.

Nouvel état civil suite à l'enregistrement du partenariat

L'état civil doit toujours être indiqué dans les formules officielles et dans la correspondance avec les autorités. La désignation officielle est «lié-e par un partenariat enregistré», respecti-

vement «partenariat dissous» après la dissolution judiciaire du partenariat ou le décès d'un-e partenaire.

Partenariat et enfants

L'adoption d'un enfant et le recours à la procréation médicalement assistée sont interdits aux personnes liées par un partenariat enregistré. L'adoption de l'enfant du/de la partenaire n'est pas permise non plus.

Dissolution du partenariat

Les deux partenaires peuvent déposer ensemble une requête de dissolution du partenariat au juge.

Les prestations de la prévoyance professionnelle sont partagées comme en cas de divorce. Après la dissolution du partenariat enregistré, chaque partenaire pourvoit en principe à son propre entretien.

Service de l'état civil, tél. 022 306 06 30

Réseau de chauffage à distance : projet inédit dans le Canton

Le Conseil administratif, dans le cadre de sa politique énergétique 2008-2012, a affirmé sa volonté de remplacer partout où cela est possible dans les installations communales, l'utilisation du mazout par des énergies renouvelables. Une étude a ainsi été menée pour examiner le potentiel d'installer un chauffage à distance avec énergie renouvelable bois dans divers bâtiments communaux de Vernier-Village.

Suite à cette étude et vu la nécessité de remplacer les chaudières à

mazout de l'école de Vernier-Place, de l'école enfantine des Ranches et de l'immeuble 13-23 rue du Village, le Conseil administratif a décidé de centraliser la production de chaleur principalement basée sur de l'énergie renouvelable bois. « Cette idée répond à une des mesures que la commune s'est fixée lors de l'obtention de notre label gold Cité de l'énergie en 2009 et également aux engagements de la commune pour une société à 2000 watt » explique Yvan Roachat, Conseiller administratif en charge de l'énergie.

Le Conseil municipal a ainsi voté dans sa séance de novembre 2010 un crédit de CHF 1'917'000.- destiné aux travaux de réalisation de ce futur réseau de chauffage à distance à Vernier-Village qui regroupera les bâtiments communaux environnants, soit l'école des Ranches primaire et enfantine, l'école de Vernier Place, la mairie et les immeubles 13 à 23 rue du Village (immeubles récemment acquis).

La chaleur sera produite à environ 80% à partir d'une chaudière à pellets de bois (1'000 kW), qui sera

installée dans la chaufferie de l'école des Ranches primaire. La chaudière sera dotée d'un filtre à particules ainsi que d'un variateur de puissance qui pourra être réglé en fonction des besoins de consommation et réduit jusqu'à 15% de sa puissance maximale. Le reste de la production de chaleur proviendra de la chaudière au gaz existante dans l'immeuble 19-23 rue du Village qui est en très bon état. Cette chaudière fonctionnera pour pallier les fortes demandes de chaleur ou encore, en début et en fin de saison, lors des périodes où la demande de chaleur est minimale. Par ailleurs, l'eau chaude sanitaire des immeubles locatifs 13-23 rue du Village sera également produite à partir de 20 m² de panneaux solaires thermiques.

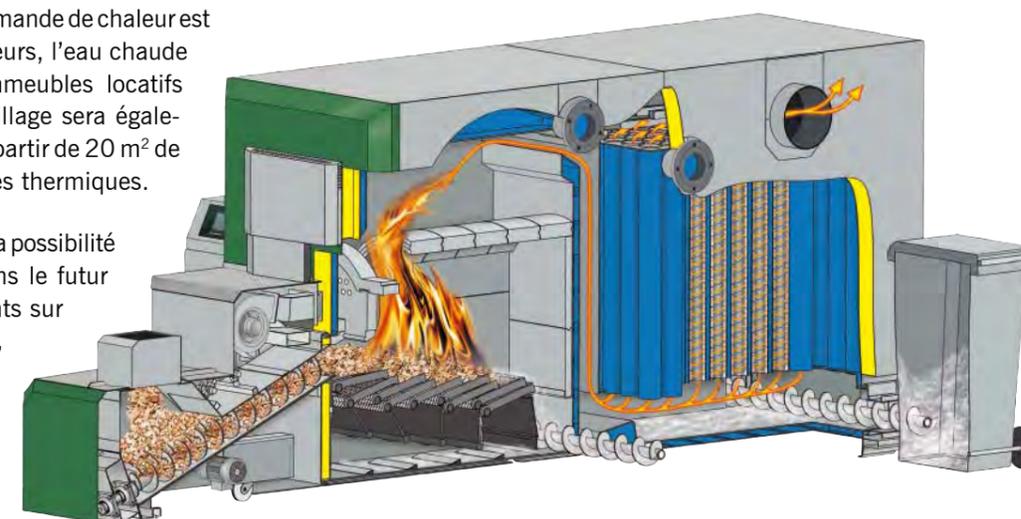
Le projet prévoit la possibilité de raccorder dans le futur d'autres bâtiments sur le réseau. En effet, les conduites de distribution seront dimensionnées avec une réserve. Cependant, la puissance de production de chauffage totale ayant été calculée en fonction des besoins actuels des bâtiments alimentés, il faudra, le cas échéant, ajouter une autre source de production de chaleur lorsque d'autres bâtiments se grefferont au projet.

« Il est important de signaler que l'interconnexion des consommateurs du quartier permettra de favoriser le rendement général des installations de production de 10 à 12%. L'économie de chauffage prévue correspond à 265 MWh/an, ce qui correspond à 26'500 litres équivalents en mazout, soit 18'600 CHF/an sur l'énergie » précise Nathalie Rossier-Iten, responsable du service énergie de Vernier.

A souligner également du point de vue écologique que l'utilisation de matière première végétale (le bois) pour produire de l'énergie ne perturbe pas le cycle naturel du CO₂. La combustion du bois rejette dans l'atmosphère autant de CO₂ que les arbres en ont absorbé durant leur croissance. Ainsi, le chauffage à distance réduira les émissions de CO₂ d'environ 85% (actuellement: 685 tonnes/an ; installation future: 99 tonnes/an d'émission CO₂).

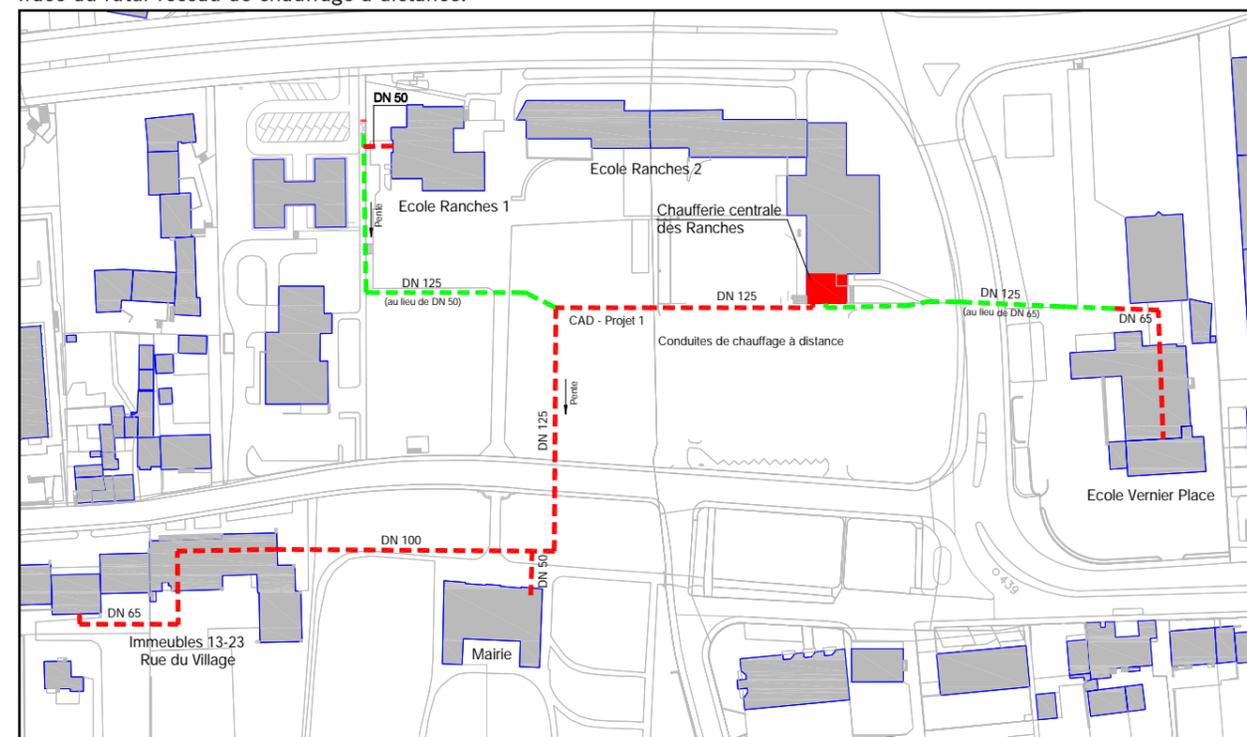
La réalisation de cet important projet qui démarrera début avril se déroulera sur 2011 et 2012. En 2011, les conduites à distance seront mises en place, ce qui nécessitera l'ouverture de fouilles à Vernier-Village. La production de chaleur et les sous-stations avec échangeurs seront installées en 2012.

Renseignement: service de l'énergie, tél. 022 306 07 50.



La chaudière à pellet qui sera installée à l'école des Ranches.

Tracé du futur réseau de chauffage à distance.



© Energestation SA – Ingénieurs conseils SIA

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 4 mai
Métalliques : jeudi 6 mai

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi
PAPIER lundi, mercredi, vendredi
VERRE jeudi
ORGANIQUES mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien: Tél. 022 306 07 00

Nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage

Le 1^{er} avril 2011, la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage est entrée en vigueur. Le service de la jeunesse et de l'emploi de Vernier invite les Verniolan-e-s concerné-e-s à contacter leur conseil-è-r-e personnel-le ou leur caisse de chômage et à lire attentivement les informations ci-dessous.

Modifications

Pour les personnes qui étaient déjà inscrites au chômage avant le 1^{er} avril 2011 et qui sont toujours au chômage après cette date, les changements apportés par la nouvelle LACI (Loi sur l'assurance-chômage) sont les suivants :

Nombre d'indemnités journalières

Le nouveau droit aux indemnités journalières s'appliquera à tous les assurés dès le 1^{er} avril 2011. Le nombre maximum d'indemnités journalières dépendra davantage du nombre de mois de cotisation et de l'âge. Les

assurés qui étaient déjà inscrits au chômage avant le 1^{er} avril 2011 verront, le cas échéant, le nombre maximum d'indemnités journalières auxquelles ils ont droit diminuer ou n'auront plus droit aux prestations.

Période de cotisation et âge

La caisse de chômage vérifiera le nombre de mois de cotisation acquis par les assurés au cours des 2 ans qui ont précédé leur inscription au chômage. Selon le nombre de mois de cotisation et l'âge des assurés, il faudra éventuellement adapter leur droit maximum.

Obligation d'entretien (enfant-s à charge)

Jusqu'à fin mars 2011, les assurés ayant une obligation d'entretien envers des enfants recevaient une indemnité journalière dont le montant correspondait à 80% de leur gain assuré, indépendamment de l'âge de l'enfant. A partir du 1^{er} avril 2011, une obligation d'entretien envers des enfants de plus de 25 ans ne donnera plus droit au taux d'indemnisation plus élevé mais à 70%.

Les caisses de chômage doivent informer les assurés personnellement sur leur droit aux indemnités et les renseignent volontiers s'ils ont des questions.

Période de cotisation	Age / enfant-s à charge	Conditions	Indemnités journalières
De 12 à 24 mois	jusqu'à 25 ans sans enfant-s à charge		200 jours (au lieu de 400)
De 12 à moins de 18 mois	dès 25 ans ou avec enfant-s à charge		260 jours (au lieu de 400)
De 18 à 24 mois	dès 35 ans ou avec enfant-s à charge		400 jours (comme auparavant)
24 mois	dès 55 ans		520 jours (comme auparavant)
24 mois	dès 25 ans ou avec enfant-s à charge	Perception d'une rente AI correspondant à un degré d'invalidité de 40% au moins	520 jours (comme auparavant)
Assurés libérés de l'obligation de cotiser			90 jours (au lieu de 260)

Service de la jeunesse et de l'emploi: 022 797 34 29



Passeport-vacances 2011: activités pour les enfants



L'été approche et il faut trouver comment occuper nos enfants. Pas besoin de partir à l'étranger pour passer des vacances divertissantes !

Le Passeport-Vacances permet aux jeunes de participer à des activités ludiques dans leur quartier, dans leur ville ou dans le canton de Genève.

Ces activités sont préparées par le Service des Loisirs de la Jeunesse du canton de Genève en collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent de partager leurs connaissances.

Plus de **200 activités** sont proposées et permettent aux jeunes de construire un programme varié, riche et intéressant. Les activités se déroulent à **la journée ou à la demi-journée**.

Le Passeport-Vacances invite les jeunes de **10 à 15 ans** à découvrir activement Genève pendant l'été. Il propose aux adolescents une large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers : science, art, histoire, vie professionnelle, nature, sport, aide humanitaire, cultures de différents continents et bien d'autres.

De plus, les titulaires du passeport-vacances se verront offrir comme chaque année, **la gratuité à la piscine communale** du Lignon pendant les 6 semaines de la durée du passeport-vacances.

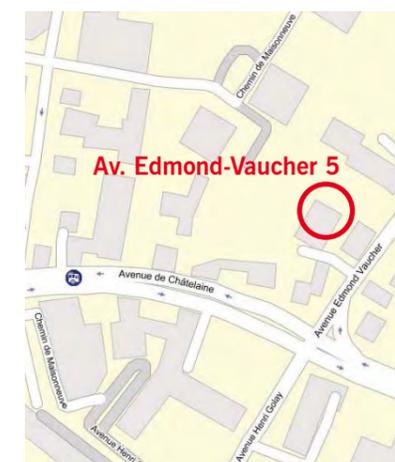
Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du Passeport-Vacances et pourra élaborer son programme pour deux semaines choisies librement parmi les 6 proposées, soit du **11 juillet au 21 août 2011**.

Pour la septième année consécutive, le Passeport-Vacances sera en vente au service de la jeunesse et de l'emploi de la Ville de Vernier du:

13 avril au 20 avril 2011,

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h ainsi que le mercredi de 10h à 19h,

à l'avenue Edmond-Vaucher n°5, à Châtelaine.



Le prix du passeport-vacances est de CHF **60.-**. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet www.geneve.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp ou appeler le 022 546 21 40.

Vous pouvez également consulter le site internet www.vernier.ch ou appeler le service de la jeunesse et de l'emploi au 022 797 34 29.



Vernier poursuit ses gestes de solidarité avec Haïti

Les dramatiques événements récents au Japon ont éclipsé des situations encore difficiles ailleurs dans le monde et notamment en Haïti. L'année dernière, la Ville de Vernier a soutenu de plusieurs façons la reconstruction de ce pays et continuera à le faire cette année.

Ainsi, en janvier 2010, la commune a envoyé en Haïti, tous frais de transports payés, des anciens bureaux de ses écoles primaires donnés à l'Association suisse des amis d'Haïti (ASAH). Arrivés en Haïti quelques heures avant le séisme, les meubles scolaires ont quand même pu être acheminés à travers les montagnes haïtiennes et se révèlent d'une grande utilité à l'Ecole d'application de Frères, à Duplan et à St.-Marc.

Monsieur Louis Berlie, président d'ASAH et sa femme se sont rendus à Haïti en octobre 2010 où ils ont pu observer dans des écoles primaires isolées des montagnes haïtiennes des rangées de bureaux genevois. Alors qu'ils avaient accepté ce don avec scepticisme, ils pensaient que

les meubles pouvaient être facilement construits sur place, il s'est avéré d'une grande utilité: le problème de la déforestation existe depuis l'époque de la colonisation française durant laquelle le bois a été exporté (bois précieux des îles), et actuellement, le bois restant est transformé en charbon, ressource principale des cuisines haïtiennes. Le pays doit donc importer les planches de construction et le séisme ayant tout détruit, même un bureau d'école ne peut être construit sur place.

Fin mars 2011, l'opération a été reconduite avec l'association ASAH et une nouvelle cargaison de meubles (170 chaises et 350 pupitres remplis de matériel scolaire) a été envoyée à Haïti par la Ville de Vernier.

Des fleurs pour des ordinateurs
La recette du marché aux géraniums de mai 2010, soit 2'101 francs, a été



Les pupitres envoyés en janvier 2010.

© Louis Berlie

donnée pour sa part à l'association Lumière pour Haïti qui avait également bénéficié de 100 pupitres et chaises début 2010 pour deux écoles à Cité Soleil. L'une des membres du comité s'est rendue sur place fin 2010 où elle a pu constater que près d'une année après le séisme peu de déblaiements et de reconstructions avaient été faits. L'association gère six écoles et elle a décidé d'allouer ce don à l'achat de sept nouveaux ordinateurs pour les 32 apprenants du centre professionnel qui se partageaient auparavant cinq machines.

En 2011, la recette des ventes lors du traditionnel marché aux géraniums et aux plantons sera versée intégralement à Lumière pour Haïti afin d'inscrire notre soutien dans la durée.

www.asahaiti.org
www.lumierepourhaiti.org



Le bénéfice du marché aux géraniums 2010 a financé de nouveaux ordinateurs.

Fleurir Vernier, à vous de jouer !



Avec l'arrivée des beaux jours...

Le service des espaces verts de la Ville de Vernier souhaite animer votre envie de jardinage, même sur un petit coin de votre balcon !

Il vous convie donc à son grand

Marché aux géraniums et plantons

Samedi 7 mai de 9h à 13h

au centre d'entretien
via Monnet 3 - 1214 Vernier

La totalité du bénéfice de la vente sera donné à une oeuvre d'entraide Lumière pour Haïti.

Lors de cette journée les jardinières et jardiniers se feront un plaisir de vous accueillir à l'établissement horticole. Les serres permettent de produire les plantes nécessaires au fleurissement des massifs de notre commune. Pour ceux qui ont un jardin ou un plantage, des graines et des plantons de légumes seront également à votre disposition. N'hésitez pas à venir discuter et poser vos questions !

Fleurir Vernier : à vous de planter !

Chaque printemps, la ville de Vernier vous invite à décorer de fleurs vos balcons, fenêtres, jardins, villas ou terrasses.

Accueillez un peu de nature chez vous, le choix est vaste et permet d'accommoder vos envies suivant le temps, les moyens et l'espace dont vous disposez.

Inscrivez-vous gratuitement au **concours Vernier Fleuri**, il est ouvert à toutes les habitantes et tous les habitants de la ville. N'hésitez pas, l'essentiel est de participer car le jardinage naturel est simple, convivial et peu coûteux.

Retournez-nous le bulletin ci-dessous. Grâce à ce bulletin, vous pouvez également participer au concours cantonal, il vous suffit de cocher la case correspondante.

Renseignement: Service des espaces verts, tél. 022 306 07 00.

Bulletin d'inscription au Concours Vernier Fleuri

Coupon à retourner avant le 31 mai

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer dans quelle catégorie vous inscrivez-vous :

Fenêtres et balcons Terrasses et villas

Indiquez d'une croix, la situation de votre appartement face à l'entrée principale :

Etage : _____ A gauche Au centre A droite

Remarque : par exemple arrière-cour _____

Je souhaite participer au concours cantonal des Fenêtres et Balcons Fleuris organisé par la Société Genevoise d'Horticulture (SGH) : Oui Non

Lieu et date : _____ Signature : _____

Une cuisine pour l'Épicerie Solidaire !

L'Épicerie Solidaire de Vernier existe depuis octobre 2008. Ce lieu, animé par des bénévoles, permet à une septantaine de familles bénéficiaires de l'aide sociale communale (environ 250 personnes) de recevoir des produits de première nécessité (nourriture / hygiène) pour la somme symbolique de 1 franc par distribution.

Une cuisine a récemment été installée et inaugurée grâce au co-financement de Vernier et de l'amicale Auxilium qui a fait un don de 3'000 francs pour cet aménagement.

Des cours de cuisine peuvent désormais être proposés aux bénéficiaires qui le souhaitent. Les premiers ateliers ont eu lieu avec pour thème «les fruits et légumes de saison peu connus» et «des recettes équilibrées et bon marché».

Le premier atelier a été animé par des bénévoles de l'Épicerie Solidaire et le deuxième par des « multiplicatrices » et une diététicienne du projet «les recettes à quat'sous» (projet lancé par l'Unité d'Action Communautaire de la Ville de Genève il y a 3 ans). Les

« multiplicatrices » sont des personnes d'origines et de cultures différentes vivant au quotidien avec un budget restreint et qui sont intéressées à acquérir de nouvelles connaissances dans le but de les transmettre au sein de la communauté. Elles sont donc formées par des diététiciennes qui les sensibilisent à leurs propres connaissances sur l'alimentation et à l'économie familiale (valorisation des compétences). Elles leur transmettent également quelques outils techniques concernant l'équilibre alimentaire, la diététique, la restitu-



Les Conseillers administratifs Yvan Rochat et Thierry Apothéloz entourés de membres de l'Amicale Auxilium et de bénévoles devant la nouvelle cuisine.

tion des connaissances et l'écoute du public (expression orale, élaboration de matériel pédagogique, etc.), afin qu'elles puissent apprendre à leur tour à d'autres personnes «comment manger sainement à petit prix».

Entre 8 et 10 personnes ont participé à ces premiers ateliers de cuisine. «Pour la suite, le projet est d'offrir la possibilité aux bénéficiaires de faire également connaître des plats de leur

pays d'origine, afin de les valoriser et d'entrer en contact avec leur culture » explique Marko Bandler, responsable du service de l'action sociale et des solidarités (SASS) de Vernier.

Au fur et à mesure des ateliers, le SASS souhaite apporter une attention particulière aux différents aspects de l'alimentation et amener les bénéficiaires et les intervenants à partager des trucs et astuces pour faire de bons

repas, équilibrés et à moindre coût, étant donné les moyens financiers modestes des familles qui en bénéficient.

A long terme, ces ateliers pourraient être ouverts plus largement à la population verniole, de nombreuses personnes étant dans une situation de précarité sur la Commune.



La nouvelle cuisine et les produits de première nécessité sont à disposition d'une septantaine de familles.

C'est quoi «Auxilium»?

Auxilium (assistance en latin) est une amicale à vocation sociale, plus particulièrement au service de l'enfance. François Servonet et Jean-Philippe Guyon sont à l'origine de cette amicale créée il y a bientôt 2 ans et composée de 9 membres actuellement, tous indépendants ou assumant des postes de responsable, ce qui leur garantit une certaine flexibilité horaire leur permettant de s'investir dans des actions solidaires (tenue de stands de vente de nourriture aux promotions ou aux caves ouvertes par exemple).

Pourquoi cette amicale sociale s'est-elle engagée au profit de la Ville de Vernier?

Le premier contact s'est fait à l'occasion d'un don d'un lot de biscuits qui a été distribué aux bénéficiaires de l'Épicerie solidaire et Auxilium a ensuite décidé de poursuivre son soutien en co-finançant la réalisation de la cuisine.

Ouvertures officielles des bibliothèques rénovées

En décembre 2010 et en mars 2011, les nouveaux locaux des bibliothèques des Avanchets et de Châtelaine ont été officiellement inaugurés. Ces nouvelles implantations, plus ouvertes, plus lumineuses, permettent désormais de donner une meilleure visibilité à ces institutions.

Les bibliothèques verniolanes se modernisent, se rénovent et s'ouvrent toujours plus aux habitant-e-s. A Vernier-Village, aux Avanchets et désormais à Châtelaine également, elles ne sont plus cachées et leurs fenêtres permettent au monde extérieur de voir ces lieux de vie et aux lecteurs d'observer ce qui se passe dehors et de profiter de la lumière du jour.

Plus de transparence, plus de visibilité, plus de proximité : ces espaces publics sont désormais plus que jamais des invitations à la lecture, à la rencontre, à la détente. Les bibliothèques ne sont pas là que pour conserver des ouvrages de façon statique : elles permettent aux élèves et étudiants de se documenter pour leurs travaux d'école, aux citoyens de se rencontrer, aux enfants de s'amuser en écoutant des contes, aux individus de se détendre en lisant un magazine dans un confortable fauteuil...

« Je souhaite que ces bibliothèques rénovées donnent envie aux gens de retourner vers la lecture et de s'ouvrir aux autres car les bibliothèques sont appelées à devenir de plus en plus un endroit où les citoyennes et les citoyens peuvent se retrouver, converser, partager » mentionne Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de la culture.

En vous souhaitant une belle découverte de ces lieux de vie et de bonnes lectures!



Thierry Cerutti a remercié le travail des 12 bibliothécaires de Vernier, ici Mme Valérie Lambert.



Inauguration officielle aux Avanchets.



La bibliothèque de Châtelaine donne désormais directement sur la route de Châtelaine.



Le Père Noël (Thierry Cerutti) était au rendez-vous aux Avanchets pour raconter des histoires aux enfants.

Spécial ados : Mais que lire après Twilight ?

Vous avez aimé la série « Twilight » de Stephenie Meyer ? Vous allez certainement adorer cette petite sélection «vampiresque» ...



Dracula de Kate Cary

Angleterre, hôpital de Purfleet, 1916. L'infirmière Mary Seward s'occupe de John Shaw, un officier blessé. Un jeune homme hanté par des cauchemars affreux et en proie à de violents délires. Poussée par l'inquiétude, Mary lui dérobe son journal intime et découvre le calvaire vécu par le jeune homme : sa rencontre avec un homme étrange et terrible...

La série « Journal d'un vampire » de Lisa Jane Smith

Dès l'arrivée de Stefan Salvatore dans la petite ville de Fell's Church, Elena en tombe follement amoureuse. Mais Stefan lui révèle un terrible secret concernant ses origines...

Le récit captivant de deux frères vampires déchirés par l'amour d'une même femme.



Ne jamais tomber amoureuse de Melissa Marr

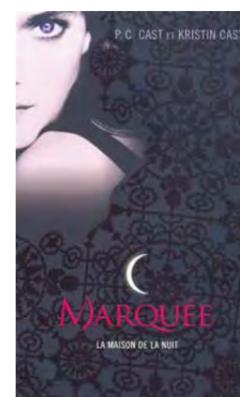
Féroce et attirant, le peuple des fés et des fées se déplace sans bruit dans le monde des vivants. Depuis quelque temps, l'un d'eux s'intéresse de très près à Aislinn. La jeune fille, charmée et terrifiée à la fois, le repousse jusqu'au jour où...

Elle est fragile et mortelle, il est cruel et séduisant. Ainsi commence la bouleversante histoire d'amour de Keenan et d'Aislinn.

Ici, point de loup-garou ou autre suceur de sang, mais un monde féérique et inquiétant.

La série « Les vampires de Manhattan » de Melissa De la Cruz

Le lycée Duchesne abrite les jeunes gens des plus riches familles new-yorkaises. Deux catégories s'y font face, les branchés et les gothiques. L'histoire bascule le jour où un meurtre est perpétré. La victime a été vidée de son sang... Théodora est déterminée à découvrir qui est le meurtrier, quand apparaît sur sa peau un entrelacs de veines bleutées...



La série « La maison de la nuit » de Phillis C. et Kristin Cast

Dans un monde qui pourrait être le nôtre vit Zoey, une adolescente presque comme les autres. Un soir, un jeune homme inquiétant s'approche d'elle et lui délivre un étrange message. Soudain, une marque mystérieuse apparaît sur son front... Zoey est terrifiée car - elle le sait - elle doit rejoindre un pensionnat où sont formés les futurs vampires, pour y réussir sa « Transformation » ou... mourir.

Horaires durant les vacances de Pâques

Bibliothèque d'Avanchet :	fermée du 22 avril au 1 ^{er} mai
Bibliothèque de Vernier :	mardi 26 avril 16h – 20h
Bibliothèque de Châtelaine :	jeudi 21 avril fermeture à 18h (dès le 28 avril: les jeudis de 15h à 19h)

Culture : l'année démarre

« fortissimo »

Le service de la culture de Vernier a commencé l'année sur les chapeaux de roue en enchaînant les événements. « Nous avons considérablement augmenté la fréquence des activités culturelles » explique Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de la culture « car notre objectif est de diversifier les activités et de réanimer certains lieux qui étaient un peu sous-exploités ».

Ainsi, la Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village accueille depuis plusieurs mois un nombre croissant de manifestations qui mettent en valeur les artistes et artisans locaux et en priorité les habitant-e-s de Vernier ou les artistes portant un regard sur Vernier. Au début de l'année, Jean-Pierre Schmid, architecte, a proposé pendant une semaine une exposition de dessins



Les œuvres de Dominique Chapuis en lumière à Chauvet-Lullin (février 2011).

de toutes les mairies du canton de Genève qui a remporté un franc succès. Même réussite pour Dominique Chapuis, artiste-peintre de Châtelaine qui a exposé ses toiles en février.

« La Maison Chauvet-Lullin accueille volontiers gratuitement des expositions de nos talents verniolans » explique Thierry Cerutti, « mais aussi des concerts de musique classique comme en décembre ou unplugged comme en novembre dernier avec un jeune auteur-compositeur du Lignon. J'invite vivement les habitant-e-s à contacter le service de la culture s'ils souhaitent montrer leurs photos, leurs peintures, leurs sculptures ou leurs talents musicaux ! »

Afin d'étoffer l'offre, Vernier s'engage en parallèle dans des partenariats, comme en février avec le Festival Antigel qui a proposé une activité unique de déambulation à l'aveugle sur le territoire communal.



Jean-Pierre Schmid explique sa technique du crayon à des visiteurs (janvier 2011).



Vernier Jazz (février 2011).

Les traditionnels grands rendez-vous continuent bien sûr à rassembler un large public, comme le Jazz en février et le fantastique Ballet National de Mexico mi-mars. Thierry Cerutti est ravi : « Ce spectacle coloré et créatif a fait salle comble trois soirs de suite et a conquis autant les habitant-e-s de Vernier qu'une vingtaine d'ambassadeurs à l'ONU dont celui du Mexique venu applaudir ses compatriotes. Nous avons tellement de demandes que nous aurions pu organiser 4 ou 5 soirs facilement. »

Au-delà de ces propositions artistiques, le service de la culture assure également l'organisation des manifestations officielles telles que les promotions citoyennes pour fêter les habitant-e-s passant le cap des 18 ans, l'accueil des naturalisés ou encore le 1^{er} août et les promotions des écoles en juin. On n'a pas le temps de s'ennuyer à Vernier !



Soirée des promotions citoyennes (novembre 2010 et février 2011).
Plus de photos sur: www.vernier.ch

Vernier se «sporte» bien !

Confédération, cantons et communes ont des rôles différents en terme de développement et de promotion des sports. Le rôle des communes tend à se développer ces dernières années, notamment à Vernier.

objectif d'offrir une plus grande variété de sports à pratiquer, pour des publics toujours plus diversifiés, et avec des horaires toujours plus étendus pour s'adapter à la réalité des horaires du quotidien. »

Ainsi, à Vernier, de nouveaux sports continuent sans cesse d'être proposés, par exemple : la gym pilate et l'aquagym pour les seniors, et prochainement du hockey sur gazon pour les enfants (voir ci-dessous). « Tous ces dévelop-

La gestion, l'entretien et la construction d'installations sportives est généralement l'activité principale des communes. Vernier a ainsi de nombreux projets de modernisation et de développement de ses installations sportives qui, de par leur taille et leur portée, seront au service de la population non seulement communale mais également cantonale. L'ouverture du « Centre Culturel et Sportif des Libellules » (ancienne usine Actaris) est l'exemple récent de l'élargissement de l'offre d'infrastructure.

« Mais au-delà des installations » explique Thierry Cerutti, magistrat en charge des sports, « j'ai encouragé le service des sports à élargir ses activités ces dernières années avec pour



Début avril: découvrez le mini-hockey sur gazon à Vernier-Village.

NOUVEAU dès le 6 avril : Initiation au hockey sur gazon pour enfants

La découverte du monde de sport en s'amusant: Initiation au mini-hockey sur gazon et jeux de balles pour filles et garçons de 5 à 9 ans.

Groupe 1: 12h30 - 14h / 5 - 7 ans	Groupe 2: 12h30 - 14h / 7 - 9 ans
Participants: Max. 15 enfants par séance d'entraînement	Lieu: Stade de Vernier (Terrain de Football)
Prix: CHF 110.-	Période: Mercredi 6 avril au 22 juin 2011

Contact UGS (Urania Genève Sports) : Mlle Ella ZIMMERMANN - 079 584 27 75
Formulaire d'inscription : <http://www.ugshc.ch/index.php?id=39>

Les cours sont donnés par des moniteurs / trices J+S

pements ne peuvent pas se faire sans la mise en place de partenariats avec d'autres communes, des entreprises privées mais aussi grâce aux clubs et aux associations » souligne Thierry Cerutti. Les autorités de Vernier viennent par exemple de soutenir la création d'un nouveau club de volley sur la commune (voir ci-dessous).

Au-delà de cette implication pour améliorer le bien être et la qualité de vie de ses habitants, la Ville de Vernier souhaite également développer une politique

sportive qui contribue à faire connaître la commune. Thierry Cerutti insiste en effet : « L'organisation et l'accueil de manifestations régionales ou nationales ainsi que le soutien de sportifs d'élite grâce aux subventions (voir page 37) sont deux activités importantes qui permettent d'augmenter la visibilité et la réputation de Vernier. Cette année nous organisons par exemple une étape du Tour du Canton en mai (voir page 36) et les championnats suisses de sabre en avril (voir page 62) et nous accueillerons les championnats suisses

de natation synchronisée junior en juin. Je veux développer encore plus ce type de manifestations ces prochaines années ».

Toujours dans l'idée d'offrir des prestations plus riches, plus ciblées et plus proches des besoins réels, n'hésitez pas à contacter le service des sports avec vos propositions et idées. Thierry Cerutti insiste: « Notre politique des sports s'articule dans le même sens que la politique générale que nous menons à Vernier : dynamisme, proximité, écoute et implication de la population ».

Bienvenue au Vernier Volley !

C'est dans les magnifiques salons de la Mairie de Vernier que le Genève Volley et la Ville de Vernier ont signé, lundi 14 février 2011 au matin, la convention les liant et instaurant la création d'une nouvelle entité de volley sur la commune : le Vernier Volley.

Ce nouveau centre sera soutenu par le Genève Volley, qui gèrera son administration et l'aidera à devenir à terme un club autonome.

Dans un premier temps, Vernier Volley aura pour vocation de :

- Développer la motricité, les habiletés, les coordinations, l'équilibre des enfants ;
- Aborder la relation aux autres, à une équipe, notions de collaboration, de partage ;
- Développer les compétences de jeu, notamment avec les ballons ;
- Introduire à la pratique du minivolley.

Nous serons heureux de pouvoir accueillir des garçons et des filles entre 8 et 15 ans environ.

Les entraînements se déroulent les **lundis et jeudis de 18h à 19h à la salle de gymnastique de l'école allemande de Genève**, chemin Champ-Claude 6, à Vernier.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier la direction de l'école allemande de nous mettre à disposition sa salle pour nos entraînements.

Si vous désirez plus de renseignements ou tout simplement faire découvrir le sport le plus pratiqué au monde à votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec Toni Stasi (entraîneur au 079 203 74 78) ou Sébastien Ruffieux (078 638 70 48).



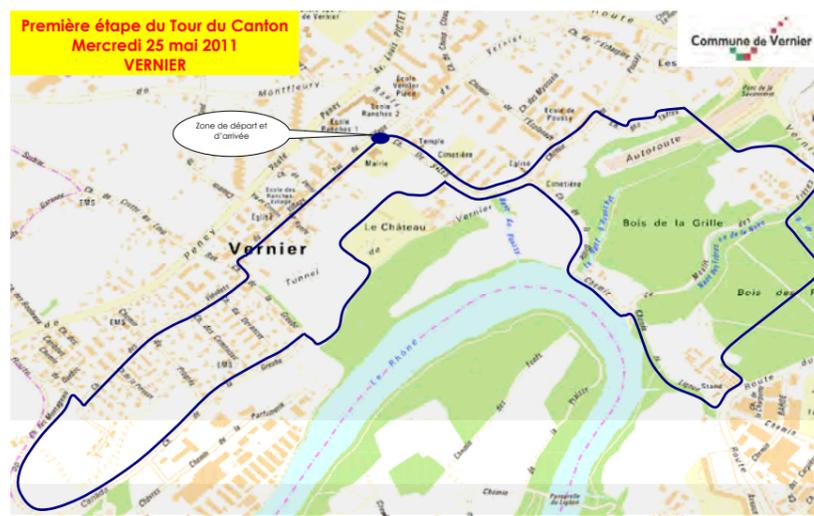
De gauche à droite: Andrew Young, membre du comité du Genève Volley, Jean-Claude Stevan, Secrétaire général adjoint, Sébastien Ruffieux, président du Vernier Volley, Thierry Cerutti, Conseiller administratif, Aytaç Boduroglu, président du Genève Volley et Yvan Gillieron, responsable du service des sports.

Tour du Canton 2011

Le Tour du Canton est une compétition de course à pied sur routes et chemins, disputée en quatre étapes et réunissant près de 2'000 coureurs qui se profile comme l'un des événements sportifs incontournables du panorama genevois, après la Course de l'Escalade et le marathon. La première étape, organisée par le service des sports en collaboration avec le Club Athlétique de Vernier CAV, se déroulera à Vernier le mercredi 25 mai 2011.

Cette manifestation printanière et conviviale invite la population à participer à une grande fête autour du sport, une occasion de rencontrer des sportifs confirmés et de partager un moment ludique au cœur de Vernier-Village.

Réservez d'ores et déjà cette date, plus d'informations paraîtront prochainement dans votre journal communal !



Le service des sports est à la recherche de **bénévoles**. N'hésitez pas à vous inscrire pour participer à cette grande fête, une occasion de rencontrer des sportifs confirmés et de partager un moment ludique au cœur de notre village.

INSCRIPTION BÉNÉVOLE - TOUR DU CANTON 2011

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Localité : _____
 Téléphone : _____ E-mail : _____
 Société / Club : _____

Je m'inscris en tant que bénévole au Tour du Canton 2011 Vernier pour **mercredi 25 mai 2011**:

Buvette / cuisine

- 16h00 – 18h00 (préparation)
- 18h00 – 20h00
- 20h00 – 22h00
- dès 22h00 (rangement)

Commissaire de course

- 17h45 – 21h30 (au plus tard)

Une **séance d'information** pour les bénévoles sera organisée le **mercredi 18 mai 2011 à 18h30** dans l'Aula de l'école des Ranches.

Veuillez envoyer votre réponse au plus tard pour le **16 avril 2011** au :
 Service des sports de Vernier : Rte du Bois-des-Frères 30, case postale 520, 1214 Vernier,
 Tél. 022 306 07 70 Fax. : 022 306 07 71 - E-mail : sports@vernier.ch
 ou chez : François Bonnamour : Rte du Moulin-de-la-Ratte 80, 1236 Cartigny,
 Tél. 079 652 16 90 E-mail : francois.bonnamour@agg.ch

Vernier récompense ses sportifs d'élite

Lundi 21 mars dernier, le Conseil administratif a eu le plaisir de recevoir, pour la troisième année consécutive, les lauréats de la subvention aux sportifs d'élite.

La Commission des sports a décidé cette année de récompenser, à titre individuel, Thomas Huwiler, jeune champion élite d'athlétisme âgé de 20 ans ; Laurent Ludi, joueur de l'équipe nationale suisse de tchoukball ainsi que Jean-Baptiste Febo, nageur de 19 ans qui espère participer aux Jeux olympiques de 2012 à Londres.

A titre collectif, six clubs de la commune ont été soutenus : le Tennis Club Vernier, le Châtelaine tennis de table club, le Football club Vernier, le club de boxe Ring Star Vernier, le Football club Aire - Le Lignon ainsi que le Club Hygiénique de Châtelaine, section escrime.

Thierry Cerutti, a eu le plaisir de féliciter les heureux récipiendaires et de leur remettre une attestation de la subvention octroyée. Il a rappelé lors de la soirée que les sportifs d'élite étaient une partie intégrante du dispositif d'encouragement au sport pour Vernier : « Les brillants résultats cantonaux, nationaux et internationaux obtenus par des individus ou des clubs aident à faire connaître des disciplines sportives, donnent du courage aux jeunes sportifs et permettent de faire connaître et valoriser Vernier hors de ses frontières ».



De gauche à droite : J. Bovay, Y. Gillieron, S. Novara, M. Noverraz, A. Ayad, T. Huwiler, Y. Furer, T. Cerutti, G. Entrade, P.-A. Ozelle, S. Valente, R. Schmid, C. Febo, L. Ludi, C. Doutaz, S. Dupuis. (Absent lors de la photo, le représentant du Ring Star Vernier).

Comment faire pour recevoir une aide de la Ville de Vernier ?

Depuis 2007, la commune récompense une société ou un sportif ayant son siège social, son domicile ou exerçant ses activités sur le territoire de Vernier, qui évolue dans l'élite de son sport.

Ce soutien discrétionnaire peut être versé en prestations en nature et/ou en subvention et est conditionné au respect de diverses exigences.

La requête de subvention doit être impérativement déposée au plus tard le 31 mai et contenir les explications et/ou documents suivants :

- a) Tout document sur la forme juridique (personnes physiques, personne morale, statuts, etc.) et les éventuelles dernières décisions sociales ;
- b) Un rapport d'activité avec mention des palmarès et attestation du niveau sportif ;
- c) Un rapport financier détaillé et complet (bilans et PP des trois dernières années, budget, etc.) tenu selon les règles de l'art ;
- d) Un exposé complet des motifs, incluant d'une manière exhaustive les démarches entreprises pour trouver des financements, ainsi que leur résultat, et tout document relatif aux aides déjà perçues, convenues ou promises.

Les dossiers de demande de subvention sont à adresser à : Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier.

Le recyclage des piles : comment ça marche ?

Le bus d'information d'INOBAT (Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles) passera à Vernier pour sensibiliser les écoliers et le grand public au recyclage des piles. Les besoins sont grands mais le taux de collecte est encore trop faible.

En Suisse, les consommateurs ont l'obligation de retourner les piles, et les points de vente ont l'obligation de les reprendre. Les piles peuvent être déposées très facilement et gratuitement dans quelque 12'000 points de collecte légaux répartis sur tout le territoire : détaillants, grands magasins, magasins de photo, d'électronique et de communication mobile, kiosques,

boutiques de stations d'essence, offices de poste, etc. Pourtant, le taux de collecte ne progresse que lentement !

En Suisse, il se vend en moyenne environ 3'400 tonnes de piles et d'accumulateurs par année, ce qui correspond à environ 130'000'000 unités (y compris les piles et les accumulateurs intégrés dans des appa-

reils). Chaque année, INOBAT assure le recyclage dans les règles de l'art de plus de 2'500 tonnes de piles et d'accumulateurs usagés. En 2008, en termes cumulés, le taux a franchi pour la première fois la barre des 70% de recyclage. Un chiffre certes exemplaire à l'échelon international mais qui reste encore trop faible pour les normes suisses, compte tenu de l'enjeu que



Le bus qui sillonnera Vernier pour sensibiliser les écoliers et le grand public.

5 conseils pratiques pour l'utilisation des piles et des accumulateurs

- Toutes les piles et tous les accumulateurs d'un appareil devraient être remplacés en même temps. Ne pas mélanger des piles et des accumulateurs neufs et usagés.
- N'utiliser que des piles et des accumulateurs d'un seul type dans un appareil (ne pas mélanger, par exemple, des piles alcalines et des piles zinc-carbone).
- La chaleur nuit aux piles et aux accumulateurs. Il convient donc, par exemple, de ne pas laisser des appareils dans une voiture en plein soleil.
- Il convient de toujours décharger entièrement les anciens types d'accumulateurs avant de les recharger, par exemple en évitant de remettre les téléphones sans fil sur leur station de chargement après chaque conversation.
- Certains appareils peuvent présenter une faible consommation de courant même lorsqu'ils sont éteints. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, il est donc préférable d'en retirer les piles ou les accumulateurs.

représente le recyclage écologique des piles. L'objectif est d'atteindre un taux de collecte de 80%. Pour faire progresser durablement le taux de collecte, INOBAT soutient à présent de manière ciblée l'engagement des communes, sans pour autant décharger le commerce de son obligation de collecte.

D'après un sondage représentatif réalisé en 2008, plus de 65% des citoyens suisses considèrent que la collecte des piles et des batteries usagées dans les points de collecte publics revêt également une grande, voire une très grande importance. Aujourd'hui, INOBAT aide les communes à répondre à cette attente en mettant en place une infrastructure performante de recyclage. Il sera ainsi encore plus facile pour les consommateurs de se débarrasser de leurs piles de manière écologique.

La campagne d'information d'INOBAT souhaite rappeler à la population combien il est important qu'elle assume également sa responsabilité

environnementale dans le domaine du recyclage des piles. Les piles et les accumulateurs usagés comportent une proportion élevée de substances recyclables. En les recyclant plutôt que de les jeter, vous pouvez apporter une importante contribution à la conservation de précieuses ressources. En parallèle, vous évitez que des métaux lourds toxiques ne viennent prêter notre environnement.

Nous vous invitons à venir vous informer sur le recyclage des piles à l'infobus qui sera présent dans différents quartiers de Vernier pour les classes des écoles et le grand public. Vous pouvez d'ailleurs en profiter pour amener vos piles et vos chargeurs/accumulateurs de téléphone portable à recycler !

Dates et horaires de passage du bus

Jeudi 7 avril	de 8h à 16h	à l'École des Libellules
Vendredi 8 avril	de 8h à 15h	à l'École des Libellules
Lundi 11 avril	de 8h à 16h	à l'École d'Avanchet-Jura
Mardi 12 avril	de 8h à 12h	à l'École d'Avanchet-Jura
Jeudi 14 avril	de 8h à 16h	à l'École d'Avanchet-Salève
Vendredi 15 avril	de 8h à 12h	à l'École d'Avanchet-Salève
Lundi 18 avril	de 8h à 16h	à l'École des Ranches
Mardi 19 avril	de 8h à 16h	à l'École des Ranches

Les jardins d'enfants: nouveau projet de formation

Sur une année entière, une animation auprès des enfants ainsi qu'une analyse de la pratique avec les éducatrices est mise en place. Nous collaborons avec une psychomotricienne pour l'élaboration d'un projet autour de la musique et du mouvement au quotidien.

A travers la musique jouée, chantée, écoutée et dansée, les apports dans le développement corporel et sensitif de l'enfant et de l'adulte sont renforcés.

L'éducateur intervient dans le jeu musical et corporel en proposant à l'enfant des expérimentations créatives. Il utilise de la musique pour le mouvement, joue avec les sons et construit un « instrumentarium » solide et adapté aux besoins des enfants accueillis. L'enfant découvre au fur et à mesure le matériel présenté et selon son âge et ses envies, il le manipule, l'utilise, se l'approprie et le fait vivre.

«Tous les enfants sont artistes. Le problème c'est de rester artiste une fois adulte.»

Pablo Picasso

L'objectif de la formation est de constituer un répertoire personnel de musiques, jeux et chansons afin que l'éducateur ait une palette musicale. Grâce aux outils amenés par la psychomotricienne l'équipe éducative apprend à utiliser son environnement de façon ludique et musicale.

L'activité musicale sensibilise l'enfant à l'écoute des sons et de la mélodie. La psychomotricité permet à l'enfant d'avoir une connaissance de son schéma corporel et d'exprimer ses émotions par le mouvement.

Pour le réaliser chacun apprend à entendre et s'écouter autrement ainsi qu'à créer l'événement musical à partir des combinaisons et des découvertes sonores que conçoit l'enfant. Il apprend à entrer dans le jeu des sons et y trouver sa place.

Sandrine Ramusat et Emily de Kuyper



Découverte de la musique jouée, chantée, écoutée et dansée pour les enfants et leurs parents.

Quatre nouveaux policiers municipaux à Vernier

Début mars, quatre nouveaux agents de police municipale (APM) ont pris leur fonction sur la Ville de Vernier. C'est après une longue période de sélection que ces derniers ont entamé une école de formation d'une durée de 6 mois. Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation (janvier 2010), celle-ci était de 3 mois. Désormais, il s'écoule un an et demi entre le recrutement et la fin de la de la formation, nécessaire préalable à l'entrée en fonction.

L'école est partagée entre les formations données par la Gendarmerie cantonale et par la Ville de Genève, via sa cellule d'instruction Police municipale. Parmi les multiples enseignements prodigués, citons : les législations

fédérales, cantonales et communales, les TTI (tactiques et techniques d'intervention), l'aspect interventionnel, les relations humaines, le français et diverses autres cours et formations nécessaires à l'accomplissement du travail d'APM.

Au delà de la théorie, nos nouveaux agents vont maintenant, avec l'aide et le soutien de leurs nouveaux collègues et de leur hiérarchie, apprendre à connaître et s'adapter aux spécificités de notre commune (géographie, population, tissus sociaux, culturels, etc).

« Nous avons désormais 15 agents de police municipale à Vernier » explique Thierry Apothéloz, Maire et en charge

du dicastère de la sécurité, « et pour continuer à répondre aux besoins de la Ville de Vernier, des engagements supplémentaires, associés à d'autres mesures, seront encore proposés.»

Thierry Apothéloz a accueilli les quatre nouveaux employés communaux lors d'une séance du Conseil administratif et leur a souhaité beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle vie professionnelle avant de procéder à la prestation de serment. A la suite de cette cérémonie officielle, le Maire a également souhaité remercier deux agents déjà en fonction qui ont, grâce à une invention rapide et efficace, contribué à sauver un homme ayant tenté de mettre fin à ses jours.



Les 4 nouveaux APM et 2 APM salués par les autorités pour leur intervention, entourés à gauche de Yvan Rochat et à droite de Thierry Apothéloz.

Lumières aux Avanchets : éclairons les problèmes !

Les questions de lumière dans les lieux publics sont une problématique au cœur de l'aménagement pour les municipalités. Certain-e-s habitant-e-s ayant répondu au questionnaire sur l'image de Vernier l'année dernière ont d'ailleurs mentionné, notamment dans la partie des commentaires libres,

qu'il manquait parfois de lumière dans certains lieux ou alors qu'il y en avait trop dans d'autres (voir www.vernier.ch/imagedevernier).

Comment à la fois diminuer la pollution lumineuse, multiplier les sources lumineuses pour renforcer le sentiment

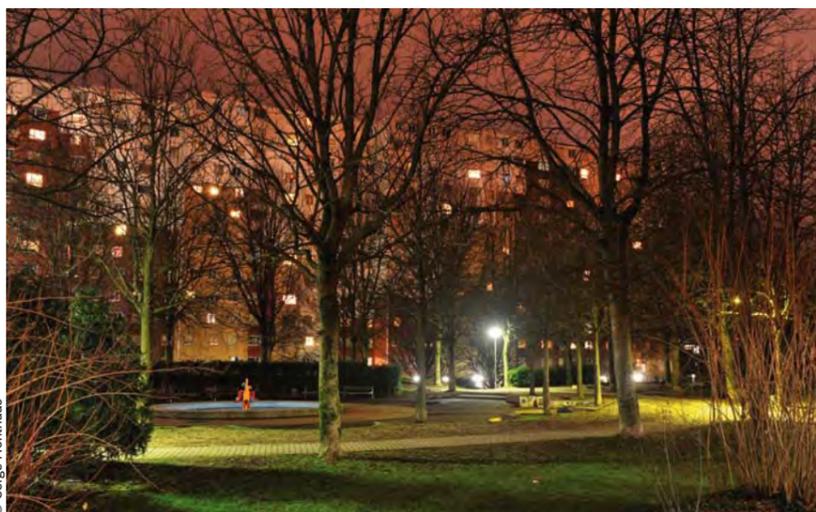
de sécurité dans certains lieux, faire des économies d'énergie, tout en concevant un plan lumière qui mette en valeur le paysage urbain ?

La Ville de Vernier, toujours dans son souhait d'encourager la participation, invite les habitant-e-s des Avanchets pour une promenade de nuit dans le quartier afin de pointer les endroits qui manqueraient de luminosité ou qui devraient être éclairés différemment, etc.

Cette soirée se fera en présence de Thierry Apothéloz, Maire, Nathalie Rossier-Iten, responsable du service de l'énergie et un expert de SIG.

**Rendez-vous
le lundi 18 avril à 20h
devant le centre commercial,
côté ludothèque**

Cette soirée se terminera par une verrée conviviale.



Les Avanchets

Actions de rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso

Dans le cadre du Fonds communal pour la mobilité établi pour 2011, la Ville de Vernier a récemment envoyé à ses résident-e-s en âge de retraite un bon cadeau pour un rabais de CHF 100.- sur un abonnement annuel unireso. Il est important de préciser que les personnes qui bénéficient déjà d'un abonnement annuel unireso au moment de l'action promotionnelle peuvent aussi profiter du rabais de CHF 100.-. Pour cela, elles doivent :

- Se rendre dans une agence tpg (si l'abonnement a été acheté aux tpg) ou à un guichet CFF (si l'abonnement a été acheté aux CFF) pour faire annuler l'abonnement en cours (les mois non utilisés seront remboursés) ;
- Faire un nouvel abonnement en présentant le bon offert par la Ville de Vernier.

Abonnement unireso junior « Tout Genève »

Toujours dans le cadre des actions du Fonds communal pour la mobilité, un courrier sera également envoyé à tous les juniors de 6 à 24 ans de la Ville de Vernier au mois de mai accompagné d'un bon-cadeau de CHF 100.- à faire valoir pour l'achat d'un abonnement annuel unireso junior « Tout Genève ».



Le Bio à prix Top! Profitez maintenant de **5% de rabais!**
Rendez-vous chez Vimat, votre Partenaire en vaisselle compostable!



Renseignements:
Tél: 022 939 04 22
E-mail: info@vimat.ch

*Valable jusqu'au 31.08.2011 sur les commandes Internet, code: "Iris". Rabais non cumulables.

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982
G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

**Jusqu'à 650.- de subvention
à l'achat d'un VAE**



**Conseils et essais chez
Autos & Energies Sàrl**

133, route de Peney
1214 Vernier
Tél 022 341 08 74
www.a-e.ch info@a-e.ch

Energie solaire



Eau chaude sanitaire, aide au chauffage ou photovoltaïque

**Devis et conseils chez
Autos & Energies Sàrl**

133, route de Peney
1214 Vernier
Tél 022 341 08 74
www.a-e.ch info@a-e.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 12h15 & 14h - 19h
Sa: 8h - 12h15 & 14h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

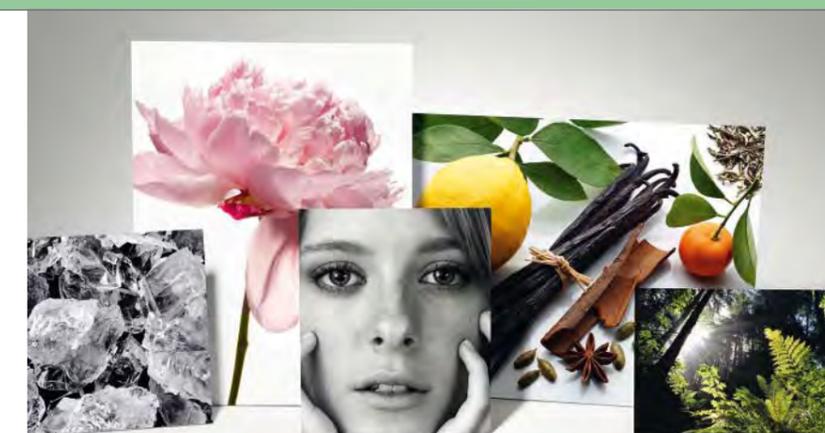
Fax: 022 341 02 65

Givaudan
ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création : unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va de la recherche fondamentale à la célébration des sens, en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



Christina Meissner à la Mairie pour Vernier !

Une candidate capable de travailler en équipe, de faire aboutir les projets dans un esprit d'apaisement et de manière concertée.

Votez Christina Meissner

Pour moins d'incivilités et plus de sécurité

Pour la défense des intérêts de la commune et pour le bien-être des habitants d'abord

Pour des finances saines et des prestations sociales durables

Pour un urbanisme raisonnable, moins de béton, plus de nature

Pour une commune plus belle et non une commune poubelle.

Pour du bon sens féminin, enfin !



**Le 17 avril, votez pour une équipe cohérente à la mairie
Christina MEISSNER, Thierry CERUTTI,
François AMBROSIO**

Sur la base d'un programme précis, Christina Meissner (UDC) se présente avec Thierry Cerutti, Conseiller administratif sortant (MCG) et François Ambrosio (Parti libéral-radical – Les Radicaux).

Trois partis différents unis pour le bien de Vernier, partageant les mêmes valeurs **écoute - dialogue - respect - tolérance** et les mêmes objectifs en matière de **sécurité, emploi, logement pour les verniolans.**

MERCI aux électeurs de Vernier
Vous nous avez fait confiance en votant pour nous le 13 mars, les conseillers municipaux UDC s'engageront pour vous !

www.udc-ge.ch/communes-sections/section-vernier.htm



LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



PLR Les Libéraux Vernier

**MUNICIPALES
2011
DE L'AMBITION !**

Un grand merci à tous !

Le «PLR les libéraux de Vernier» remercie les électrices et les électeurs qui lui ont accordé leur confiance. Le PLR les libéraux de Vernier a obtenu trois sièges et reste le seul parti de l'Entente présent au Conseil municipal.
Les élus : Pierre Ronget, candidat au Conseil administratif, Monique Mattenberger et Sébastien Ruffieux.

Pierre Ronget candidat au Conseil administratif

Avec la disparition du parti radical en 2007 déjà, celle du PDC en 2011 et la forte poussée des mouvements populistes lors des élections de mars, la répartition des forces au Conseil municipal de Vernier s'est totalement modifiée. Cette situation nouvelle nécessite d'imaginer des solutions innovantes.

C'est pourquoi les libéraux de Vernier présentent Pierre Ronget pour l'élection au Conseil administratif dans le cadre d'une alliance avec les Verts et les Socialistes. Cette alliance doit permettre d'assurer le bon fonctionnement de l'exécutif et de retrouver la sérénité qui lui a fait défaut depuis 3 ans. Elle permet également l'affirmation des valeurs libérales dans la gestion de la commune.

Pierre Ronget s'engage à appliquer une politique claire fondée sur la lutte contre l'insécurité (augmentation des effectifs des agents de police municipale), la défense de l'environnement (maintien des zones villas) et une gestion saine des finances communales (diminution de la dette, voire des impôts communaux).

Pour le bien de Vernier, les libéraux ont choisi Pierre Ronget dont les valeurs de respect et d'ouverture ne sont pas que des mots.



Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Merci aux électeurs de Vernier !

Du fond du cœur, nous disons **MERCI** aux très nombreux habitant(e)s de Vernier qui nous ont fait confiance. Le 13 mars, le MCG a triplé le nombre de ses électeur(trice)s (29%), passant ainsi de 4 à 12 conseiller(ère)s municipaux, pour mieux vous servir.

C'est votre victoire, c'est la victoire de Vernier. Merci à tous !



Le 17 avril 2011
Votez pour Thierry Cerutti
avec Christina Meissner et François Ambrosio !

Le MCG présente son conseiller administratif sortant, **Thierry Cerutti**, qui a eu un **remarquable bilan**. Cet enfant de Vernier a fait aboutir de nombreuses réalisations pour le bien de tous. Mais il reste énormément de travail pour faciliter la vie des habitantes et habitants de la commune.

Sur la base d'un programme précis, Thierry Cerutti, Conseiller administratif sortant, se représente avec Christina Meissner (UDC) et François Ambrosio (Parti libéral-radical – Les Radicaux). Les trois sont différents, mais ils se retrouvent pour le bien de Vernier.

Pourquoi faire une telle alliance ? Parce que nous partageons les mêmes valeurs : Ecoute-Dialogue-Respect-Tolérance !

Les trois candidats ont une même méthode : **Tous Ensemble, Unis pour Agir !**

Le trio gagnant : Thierry, Christina et François !
Notre seule ambition est de défendre tous les habitants de la commune de Vernier.

Pour un VRAI changement

Le moment est venu de réaliser un vrai changement grâce à une équipe dynamique, compétente et sympathique, hors des dogmes et des idéologies stériles.

Sécurité – emploi – logement – rues ouvertes

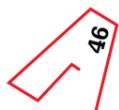
Nous proposons une politique **EFFICACE** pour la sécurité, l'emploi et le logement. Nous refusons les mesures dictatoriales, prises sans concertation avec vous, de fermeture des rues.

Votez pour Thierry Cerutti,
Christina Meissner et François Ambrosio !

Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect, ce sont ces valeurs qui nous rassemblent. Nous les portons à la Mairie de Vernier.

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition par Email : mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Trois questions à Yvan Rochat Conseiller administratif

Quel est ton bilan des années 2007-2011?

YR: Aménagement du territoire: j'ai obtenu que le canton réfléchisse à deux fois avant de faire passer en force le grignotage de nos zones d'habitations par des zones industrielles.

D'autre part, j'ai fait évoluer le discours de la commune vis-à-vis du canton qui doit comprendre les formidables atouts de nos zones d'activités parfaitement adaptées à une densification de très haute qualité.

J'ai pu également faire admettre au canton que la construction de logements devait reposer sur un fort consensus préalable avec la commune. Cela a permis d'adopter rapidement le PLQ et les autorisations de construire de 500 logements sur les terrains d'Implénia en face de SIG.

Enfin, j'ai œuvré pour que les groupements de jardins familiaux puissent continuer sereinement à envisager leurs activités.

Mobilité: constatant la congestion de notre réseau routier, j'ai mis en place une politique favorisant l'usage de la mobilité douce et des transports publics. Le fonds de mobilité que j'ai créé, permet ainsi d'obtenir une réduction de 100 francs sur les abonnements annuels Unireso et de maintenir le soutien à l'achat de vélos électriques. Il concrétise des options prises dès 2007.

Bâtiments et l'énergie ont fait l'objet d'une attention particulière. Nous avons diminué l'impact environnemental des bâtiments (école, tennis et foot d'Aïre, Mairie, maison Chauvet-Lullin) et nous passons systématiquement aux combustibles renouvelables (écoles

de Balexert, des Ranches et de Vernier Place, tennis et foot d'Aïre, Mairie, 13-23 rue du Village).

Politique du personnel: j'ai souhaité adapter le statut du personnel à l'évolution de la société (introduction du congé paternité) et orienter l'administration vers la société à 2000 watts en adoptant un plan de mobilité incitant le personnel à utiliser la mobilité douce et les transports publics.

Et le bilan du Conseil administratif en tant qu'équipe?

YR: Entre juin 2007 et septembre 2008, le Conseil administratif renforcé par la personnalité appréciée de Monsieur Mauris, a fonctionné de manière soudée, loyale et professionnelle. Ensuite, sans remettre en cause le résultat de l'élection complémentaire, je constate que la collaboration s'est dégradée. Mon collègue Apothéloz et moi avons une vision du service à la population et du respect des institutions différente de notre collègue MCG! Il a fallu faire face à la déloyauté érigée en système et se demander à chaque récurrence s'il valait la peine de réagir. Dans ces circonstances difficiles, j'ai constamment eu à cœur de dépersonnaliser les conflits en mettant en perspective l'intérêt général.

Quelles sont tes priorités pour la législature 2011-2015?

YR: Poursuivre les projets lancés. Mais il y a plus: Vernier, en pleine mutation, doit se donner les moyens de faire le choix de la qualité. Cela signifie



se donner un cœur géographique et institutionnel. Celui-ci, et je m'y engage-rai avec détermination, sera le quartier de l'Etang, transformé et développé de manière qualitative et harmonieuse afin d'être le quartier où les habitants et les activités d'aujourd'hui et de demain cohabiteront avec intelligence. Je me battrais pour que les citernes soient déplacées et que puisse s'élever entre Blandonnet et Pailly un quartier à haute qualité environnementale qui sera le cœur de notre ville.

C'est de cette urbanisation-là que doit émerger un réseau de transports publics dense et toujours plus efficace grâce au tram et au RER.

Je m'engage à résoudre la question du stationnement en limitant le parage de longue durée venant de l'extérieur et en continuant d'améliorer l'offre en transports publics et en mobilité douce pour nos quartiers.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



PLR
Les Radicaux

Vernier

Liste N°2

Liberté Humaine – Justice Sociale



Merci, aux habitants de Vernier qui ont voté pour nos candidats et notre parti.

Certes notre score a été le plus faible de la commune, mais il a quand même contribué à former une majorité de droite, près de 55% des votants, qui, hélas par le jeu des non-reports de voix des partis n'ayant pas le quorum, donne un léger avantage, d'un siège, à la gauche au CM. Ce que l'on peut appeler trahison, de la part d'un candidat libéral se réunissant à la gauche, a amené les partis de l'Entente à se positionner, nous ne pouvions pas laisser une 2^{ème} fois la gauche faire un hold-up sur le conseil administratif. De ce fait, l'Association Radicale de Vernier a décidé de présenter François Ambrosio au côté de Thierry Cerutti et de Christina Meissner pour la course au Conseil Administratif.

Ne privons pas la majorité de la population de sa victoire

Votez pour

François Ambrosio, Christina Meissner et Thierry Cerutti!

Contrairement à nos adversaires, notre programme n'est pas l'alliance de la chèvre et du chou. **C'est au contraire la réponse commune aux attentes des habitants de Vernier.**

NOUS VOULONS :

- Un retour des postes d'ASM dans les différents quartiers (Le Lignon, les Avanchets, Châtelaine, Vernier Village) avec des Agents dans la rue
- Une gestion économe des deniers publics pour une réduction du centime additionnel
- Le déplacement des citernes
- La réalisation du projet de l'Etang (logements, places de travail...)
- Priorité à une circulation équilibrée sur la commune (bus, voitures, vélos, piétons, écoliers) sans fermeture de rues.
- Promotion des énergies renouvelables partout où cela est possible
- Amélioration de la gestion et du partenariat pour la petite enfance afin d'offrir plus de place aux enfants sur la commune
- Réduction de la taxe professionnelle pour les PME qui acceptent d'engager apprentis et employés.
- L'organisation d'une vraie concertation avec les habitants lors de modification d'infrastructure ou de plan localisé de quartier (PLQ).
- Relai par le MCG et l'UDC des demandes et proposition des Radicaux au Conseil municipal.
- Une meilleure répartition de la péréquation financière entre commune.

NOUS NE VOULONS PAS :

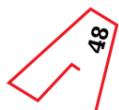
- De la centrale à gaz ni sur la commune ni sur le canton
- Du déplacement sur la commune d'activités polluantes ou de stockage (ferrailleurs, ...)

**Aidez-nous à rendre Vernier plus agréable à vivre
Écoutons les habitants de Vernier**

POUR LA MAIRIE VOTEZ COMPACT LE 17 MARS !

François AMBROSIO, Christina MEISSNER Thierry CERUTTI

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Après les élections au Conseil municipal,
Les Socialistes de Vernier
vous disent

M E R C I

Fort de votre soutien et de votre confiance, les Socialistes – le parti de la proximité – apparaît comme un parti crédible pour répondre aux préoccupations des habitantes et des habitants.

Les Socialistes ont un vrai bilan, de vrais projets et de vraies ambitions.

Nous vous invitons à voter et à faire voter autour de vous la **liste n°3** le **17 avril 2011** pour les élections à la Mairie (Conseil administratif),

avec

Thierry APOTHELOZ,
Maire

Venez nous rencontrer sur nos stands les samedis :

- 19 mars de 10h à 12h à Balexert (Rte de Meyrin)
- 26 mars de 10h à 12h aux Avanchers (Centre commercial)
- 2 avril de 10h à 12h au Lignon (Centre commercial)
- 9 avril de 10h à 12h à Châtelaine (Coop)
- 16 avril de 10h à 12h à Vernier-Village (Coop)



©Alejandro PEREZ

www.facebook.ch/psvernier
www.thierryapotheloz.com
Pour adhérer au PS Vernier: www.ps-geneve.ch/adhesion

*Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:
www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK
Parti Socialiste de Vernier*

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Case postale 721
1214 Vernier
www.vernier.pdc-ge.ch

LE PDC A DU SENS

L'éjection du PDC du municipal fait mal. Avoir servi Vernier tant d'années, avec tant de force et d'abnégation laisse des traces. Pas d'excuses à rechercher, le blasphème, le fiel et les blandices n'en sont pas. Nous n'avons pas séduit et, surtout, l'ampleur et la qualité du travail accompli pour le bien commun n'ont hélas plus rien d'aguichant. Merci à celles et ceux qui l'ont tout de même relevé au travers de leur vote en notre faveur, notamment en nous rajoutant sur leur liste. Une pensée émue à la mémoire du Président de notre section, Isaac CASIMIR, disparu durant ces élections, et à son épouse et leurs enfants.

N'ayant pas su faire reconnaître notre force de proposition comme de travail, nous ne nous sentions pas légitimés à présenter une candidature au CA.

Cependant, les alliances annoncées pour l'exécutif de notre commune sont illisibles et incompréhensibles. Elles relèvent de querelles, d'ambitions personnelles et non d'un réel combat politique avec une vision de l'avenir.

L'absence de toute logique et de tout sens de ces alliances laissent un immense vide au centre droit de l'échiquier politique verniolan. Elles démontrent une bipolarisation inquiétante et la totale incapacité de Conseil administratif en place pour construire sereinement Vernier.

Dès lors, le PDC entend offrir un réel choix à celles et ceux qui souhaitent au sein de l'Exécutif verniolan une équipe soudée, capable et compétente.

Le PDC présente deux candidats, **Yves Magnin** et **Christophe Dulex**, respectés de tous, qui ont à eux deux présidé pas moins de trois fois le Conseil municipal, travaillent en équipe depuis plus de douze ans et présentent tant des compétences qu'un réseau dont Vernier ne pourra que bénéficier.

Votez la liste N° 13 pour que Vernier ait un sens

Guy Anderegg
Chargé de communication PDC Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Y a ka, ifaut qu'on ...

Ce n'est pas un scoop mais au football il y a autant de supers entraîneurs qu'il y a de passionnés de telles ou telles équipes ! Quand une équipe perd qui n'a pas déjà trouvé les bonnes raisons qui expliquent ces défaites ... Y a ka...Y a ka ...

Nous avons de bonnes raisons d'être en colère contre l'Etat qui densifie à tout va aux alentours directs du village ; 8 immeubles prévus derrière la station d'essence de la route de Vernier ! Une zone industrielle derrière la Migros au chemin de Champs-Claude ; un autre zone industrielle au chemin de Mouille-Galand ; une troisième à droite de la route de Peney à la hauteur de la route qui descend vers Givaudan plus une quatrième en face dans la boucle ; une zone artisanale sur la parcelle le long de la route de Peney, de la station d'essence jusqu'à l'angle du chemin de la Crotte-au-Loup ; un immeuble administratif et la nouvelle Migros en face de l'Ecole des Ranches. Des centaines de voitures, camionnettes, camions en plus autour du village et des milliers de déplacements à rajouter au trafic de transit déjà extrêmement élevé.

Par où ce trafic passera pour aller en ville, pour rejoindre l'autoroute ? Quelles solutions pour éviter que ces véhicules en transit ne passent entre les écoles des Ranches et de Vernier-Place, devant l'Ecole allemande ? Quelles solutions pour que les centaines d'habitants(es), les étudiants(es), nos enfants et grands-parents qui se rendent à leur travail, au collège ou ailleurs en ville en bus (merci à eux) ne soient pris en otage dans les bouchons ? Y a ka...Y a ka !

La question n'est pas simple d'autant plus que personne ne souhaite avoir des voitures qui passent à toute vitesse devant ses fenêtres en empruntant n'importe quel chemin ou rue dans le seul but d'être plus rapidement en ville ou sur l'autoroute en ayant trouvé un raccourci génial ! Lorsqu'ils n'habitent pas là les automobilistes en transit n'ont pas le même comportement au volant que vous, que nous.

Nous faisons une totale confiance aux automobilistes habitant Vernier, qui connaissent parfaitement le quartier, qui roulent prudemment ; nous faisons beaucoup moins confiance au trafic de

transit qui ne cherche qu'à gagner du temps en circulant « au plus court » et souvent trop vite.

A propos, ne serait-il pas souhaitable de permettre aux seuls habitants du chemin de l'Echarpine de descendre en ville directement, en ouvrant l'extrémité du chemin de Poussy ? Les bornes en plastiques pourraient être reculées de 50 mètres environ ; ça ne coûte rien et c'est faisable tout de suite ou presque ... Un essai d'un an est souhaitable.

Plus intéressant encore ; comment se fait-il que les communes situées sur la rive droite se voient imposer autant de changements, autant de zones industrielles, dépôts, immeubles, etc... et soient traitées de la sorte par l'Etat, avec l'accord du Grand-Conseil ? La réponse est simple : 70 % environ des 100 députés au Grand-Conseil habitent sur la rive gauche !

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village - CP 434 - 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.- / personne / an

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Le P'tit Music Hohl et son restaurant **L'Après Scène**

Le restaurant est ouvert midi et soir !
Plats du jour CHF 17.50 - formules à CHF 22.50 et CHF 26.50

Lundis, mardis et mercredis soir sur réservation

Une nouvelle équipe vous attend

chf 29.-
Formules pâtes à gogo comprenant :
1 salade + 1 Plat + 1 boisson

Tartare Viande sur ardoise dès chf 34.-
ouvert dès 10h00 et l'après-midi

54, avenue Casai - 1216 Cointrin - 022 798 8 798

Anniversaire - Salle de 100 places - repas d'affaires - mariages
6 choix de plats du jour à midi
Carte et programme sur musicihohl.ch

P devant et à l'intérieur

Massacre au chemin Mouille-Galand



- Le chemin de Mouille-Galand ne dispose pas de trottoir sur 2/3 de sa longueur, il est étroit et a été conçu pour desservir les habitations riveraines.
- Ce chemin est également utilisé par bon nombre de piétons comme liaison entre l'arrêt TPG et leurs lieux professionnels dans la zone industrielle; ils ne s'y sentent pas du tout en sécurité, surtout sur le tronçon sans trottoir; ils doivent parfois se plaquer contre les barrières au passage des voitures et camions. Ne parlons pas des promeneurs ou des parents avec une poussette et un chien.... **C'est une opération suicide.**
- Deux véhicules de tourisme s'y croisent avec difficulté, voire pas du tout selon l'endroit. Quand les automobilistes insistent, comme mercredi 23 février, **le piéton quitte les lieux en ambulance.**
- L'interdiction qui est faite aux camions non riverains d'y circuler n'est pas respectée et ne l'a jamais été, malgré nos protestations, **aucun contrôle** n'a été effectué par la police, ni communale, ni cantonale.
- La circulation a considérablement augmenté depuis :
 - La fermeture de la route de

- Meyrin, saturant la route du Nant d'Avril
- L'ouverture du chantier d'Arc Center, future MIGROS
- La fermeture de l'ancienne route de Vernier à toute circulation de transit le 12 décembre 2010.
- Les conducteurs de 2 roues et de 4 roues ne circulent pas à une vitesse adaptée; le parcage sauvage augmente le risque d'accident lié à la dangerosité du lieu. Près des immeubles, **les enfants jouent** sur leur pelouse et souvent un ballon finit sur la route. **Doit-on attendre un corbillard** pour que nos politiques prennent conscience de la situation.
- L'ouverture prochaine d'Arc Center, à un carrefour dont les feux sont régulés par les transports publics, va forcément entraîner un flux de trafic depuis la route de Peney et Montfleury à travers le chemin de Mouille-Galand.
- En plus, l'état prévoit de faire déboucher **l'accès d'une future zone artisanale en face de l'entrée des immeubles (PLQ No 29'719-540)**. Son souhait, sans analyse préalable, va entraîner un nouveau défilé de véhicules sur ce chemin. Nous avons fait opposition à ce

PLQ, comme d'autres associations de Vernier qui défendent les habitants, face au rouleau compresseur étatique.

- La commune de Vernier n'a pas donné suite à son projet de mettre ce chemin en sens unique (courrier du 19 juillet 2004); les demandes des riverains concernant l'évolution de ce projet sont restées **sans réponse...** Pendant ce laps de temps, combien y a-t-il eu **d'accidents de piétons, de motards...** de tôle froissée ?

Nous, signataires de la pétition, **demandons** que le chemin de Mouille-Galand soit fermé à toute circulation de transit.

Sans réponse rapide et intervention concrète de la commune pour régler cette situation, nous considérons **nos autorités comme responsables** de tous les prochains incidents, en espérant qu'aucun accident mortel ne soit, entre-temps, à déplorer.

LA PÉTITION CIRCULE, VOUS QUI ÊTES EN DANGER, N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER !!!

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES PROPRIÉTAIRES DE LA ZONE «MONTFLEURY».

La renaissance italienne

Presque 100 ans sur le territoire de la commune. Historique de deux vénérables entreprises qu'il sied de retracer...

En 1910, il y avait tout à construire à Genève et encore plus à Vernier, qui ressemblait plus à une vaste campagne qu'à une ville en pleine expansion. Cette année marque aussi la naissance de deux entreprises verniolanes fondées toutes deux par des immigrés italiens originaires du Piémont, Luigi Maulini et Antoine Cerutti. Ces maisons, aujourd'hui centenaires, ont largement contribué à l'évolution du paysage architectural genevois: «Ces bâtisseurs ont participé à l'élaboration de constructions majeures à Genève et sur la commune, relève Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge de la promotion économique à Vernier. Ils ont par ailleurs employé beaucoup de Verniolans favorisant ainsi le dynamisme économique de la commune.»

Les Maulini

Arrivé à pied sur la commune depuis son village natal piémontais en 1910, Luigi Maulini crée la même année son entreprise de construction. A cette époque le marché du bâtiment est à conquérir: «En fouillant dans les archives de l'entreprise, je suis tombé sur une des premières factures de l'entreprise datée de 1911, a précisé Monsieur Nicolas Maulini lors de l'apéritif du centième anniversaire de Maulini, le 9 décembre 2010. Elle était adressée à un certain Monsieur Givaudan pour la construction d'un laboratoire dans son usine de Vernier. 100 ans plus tard, Maulini, qui elle, est restée familiale, termine en ce moment même la construction d'une usine de stockage ultra moderne pour Givaudan. Comme quoi, il y a des différentes manières de faire perdurer le succès.» Ainsi, générations après générations, les Maulini ont contribué à l'édifice de la commune avec les constructions des écoles de Balexert et d'Aire, du nouveau cimetière, du premier stade de Vernier à l'avenue Louis-Pictet, des immeubles de la BCG à la rue du Village, du projet des Combes et du bâtiment de la future crèche de Vernier-Village.

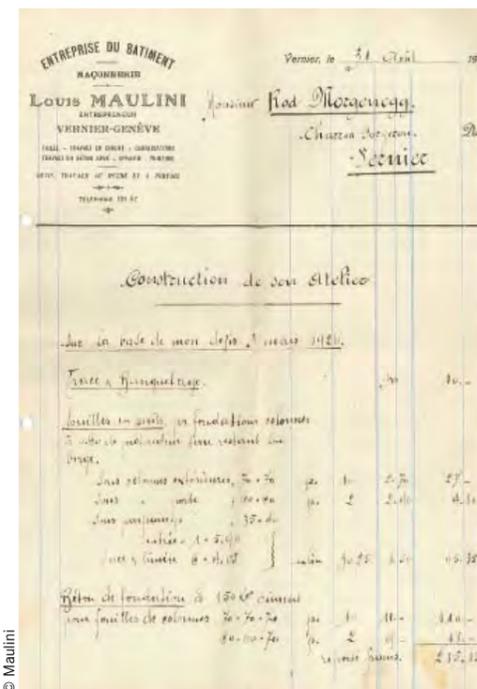
Les Cerutti

Né à Borgoticino dans le Piémont, Antoine Cerutti arrive avec sa famille à Genève en 1880 âgé d'à peine 2 ans. Après quelques voyages, il re-



Antoine Cerutti avec ses ouvriers en 1929.

vient dans la Cité de Calvin, où il réalise lui-même les travaux de rénovation de la Tour du Molard en 1907. En 1910, la maison de construction Cerutti voit le jour. Si l'entrepreneur s'établit au 12, chemin de l'Écu à Châtellaine en 1914 dans une villa construite à sa demande, il ne délocalise son usine à Vernier qu'en 1927. Devenue célèbre, la «Villa d'Antoine» verra défiler 3 générations de Cerutti jusqu'à sa démolition en 2003. Spécialisée dans les travaux de toitures, l'entreprise est dirigée depuis 1982 par deux des petits-fils d'Antoine, Jean-Marc et Dominique Cerutti: «Si nous existons encore aujourd'hui, c'est grâce à notre travail, mais aussi aux opportunités que l'on a pu avoir», relève Jean-Marc Cerutti. En tout cas, sur la commune de Vernier, elles semblent avoir été nombreuses. Les toitures de la mairie, de l'école des Ranches, de la voirie, d'une partie du centre sportif de Vernier, de l'école du Lignon, ou du centre sportif d'Aire sont toutes signées Cerutti.



Facture de l'entreprise Maulini à Monsieur Givaudan en 1911.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Rencontres Cafés-Croissants



Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le service de l'action sociale et des solidarités, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Vernier-Village, de Châtelaine-Balexert et des Avanchets. Tél. : 022 306 06 70

Tournoi de Jass annuel des Clubs des Aînés



« Chibre sans annonce » Mercredi 20 avril 2011

14h00 : accueil
14h30 : début du tournoi
Remise de prix en fin de tournoi
Inscriptions individuelles ou par équipe de deux personnes auprès de M. Gustav Volken au 079 436 74 82 jusqu'au vendredi 23 avril 2010.

Lieu du tournoi:
Club des Seniors et Aînés de Châtelaine-Balexert
Centre de quartier 31, avenue de Crozet, 1219 Châtelaine.
Ouvert à tous les retraités et personnes bénéficiant de l'AI.
Buvette à prix modérés.
Parking à l'Ecole de Balexert.

Sur la commune de Vernier, quatre Clubs des Aînés attendent votre visite:

Châtelaine-Balexert	Libellules	Lignon	Vernier-Village
Av. de Crozet 31 1219 Châtelaine	Rte de l'Usine-à Gaz 10 1219 Le Lignon	Av. du Lignon 53 1219 Le Lignon	Ch. de Poussy 56 1214 Vernier
Ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h	Ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30	Ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h	Ouverture : mercredi et vendredi de 14h à 17h

Confédération des écoles genevoises de musique CEGM

La nouvelle Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse, et théâtre (CEGM) fait suite à la Fédération des écoles genevoises de musique réunissant jusqu'ici le Conservatoire de Musique de Genève, le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre et l'Institut Jaques-Dalcroze.

La CEGM rassemble à présent 12 écoles, accréditées par le Département de l'Instruction Publique en juin 2010 et chargées d'assurer l'enseignement musical et artistique de base et préprofessionnel, selon le nouvel article 16 de la loi sur l'Instruction publique.

Ces écoles sont : Accademia d'archi, AMR, Atelier Danse Manon Hotte, Cadets de Genève, Conservatoire de Musique de Genève, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, Ecole de danse de Genève, Espace Musical, ETM, Institut Jaques-Dalcroze, Ondine genevoise et Studio Kodály.

Les écoles de la CEGM vous annoncent qu'un dépliant d'information sur les différents lieux et dates d'inscription sera distribué aux élèves des écoles enfantines et primaires du canton dans la première quinzaine du mois d'avril 2011.

Pour en savoir plus, visitez le site des écoles de la CEGM: www.cegm.ch

Le prochains repas du Club des Aînés de Vernier-Village

13 avril et 11 mai

Rendez-vous dès 11h
à la buvette de l'école des
Ranches, rue du Village 6
1214 Vernier

Le Club organisera également des excursions aux dates suivantes:

25 mai, 1^{er} juin et 22 juin

Nous ne manquerons pas de vous donner plus d'informations dès que possible.

Aimez-vous chanter ? Alors...

Le chœur mixte St-Pie X vous attend car il cherche de nouveaux membres dans les registres :

Soprano – alto – ténor et basse surtout !

Le chœur se compose actuellement 36 membres et il serait très heureux de vous compter parmi eux.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis soir de 20 heures à 21h30 à la salle de paroisse.

Une chaleureuse ambiance règne au sein du chœur.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

William Lyner, président 022 792 08 50
André Giubergia, directeur 022 796 53 96
ou 076 560 25 79

P'TITLIBUS

Un moyen de transport pour les personnes à mobilité réduite
Hôpital, médecins, courses, etc. faites appel à nous
! Pas de déménagements !



Appeler Madame Cécile Haueter (coordinatrice)
au 079 558 98 04
les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h
Afin que votre demande de réservation soit prise en compte, vous devez appeler 24h à l'avance.

Prix de la course : CHF 5.- les 2 heures,
+ de 2 heures CHF 10.-

Echanges de savoir et de services gratuits



Vous êtes jeune et féru-e d'informa- tique et vous auriez envie de mettre gratuitement vos compétences au service des aîné-e-s de votre quartier. Vous adorez cuisiner et vous partageriez volontiers une de vos recettes favorites avec l'un-e de vos voisin-e-s.

C'est le printemps et votre jardin a besoin d'être rafraîchi. Qui pourrait vous offrir une ou deux heures de désherbage ?

Vous aimez la nature. Qui serait prêt à vous accompagner au cours de l'une de vos promenades au bord du Rhône ?

Autres exemples d'échanges possibles : mise en fonction d'un téléphone portable et aide pour l'utilisation, photos numériques, garde d'enfant, bricolage, achats, traductions, rédiger texte, promenades à pied ou en bateau, visites pour rompre la solitude, nettoyages, accompagnements, etc.

Venez nous retrouver le jeudi de 15h à 17h, nous répondons au téléphone (022 797 09 09) et nous vous attendons au local du Contrat de Quartier à la Place du Lignon 45. Le samedi de 9h30 à 11h30, nous vous atten-

dons près de la pharmacie au centre commercial.

Peut-être rencontrerez-vous un-e habitant-e de votre quartier prêt-e à partager votre hobby ou découvrirez-vous un service dont vous avez besoin ?

Et bien sûr, vous pouvez nous envoyer un email à: contratdequartier@hotmail.com

Pour de plus amples informations sur le Contrat de Quartier : www.cq-aire-lignon.ch

Je demande :

Nom : Prénom:
Tél. : Email :
Date :

ET / OU

Je propose :

Nom : Prénom:
Tél. : Email :
Date :

Comment faire pour participer ?

- 1) Remplir une partie (« j'offre » ou « je demande ») ou les deux parties de cette fiche d'échange.
- 2) Retourner cette information aux membres du Contrat de Quartier qui faciliteront les échanges et les rencontres :
 - Envoyez par email : contratdequartier@hotmail.com
 - Envoyez par la poste à : Contrat de Quartier, Place du Lignon 45, CP 52, 1219 Le Lignon
 - Téléphonnez : au 022 797 09 09 le jeudi entre 15h et 17h

- Venez nous trouver au local du Contrat de Quartier le jeudi de 15h à 17h ou à notre stand d'information près de la pharmacie au centre commercial le samedi de 9h30 à 11h30.
 - 3) Vous trouverez toutes les offres / demandes sur un panneau d'affichage disposé derrière les vitres de notre local situé à l'angle du centre commercial à la Place du Lignon 45.
- Contactez-nous pour nous signaler si une demande ou une offre vous intéresse !



Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.



À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 14 avril 2011
Jeudi 5 mai 2011

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 7 avril 2011
Jeudi 5 mai 2011

Joyeux dimanches!

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul-e-s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie ?

Le « Réseau solidarité d'Aire - Le Lignon » organise un dimanche par mois un repas simple ouvert à tous, et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale. Nous avons donc le plaisir de vous inviter à notre prochain repas des « joyeux dimanches » :

le 10 avril à 12h15

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Attention, il est important de s'inscrire au préalable en téléphonant à M. Walter Hatt au 022 796 62 79 ou à M. Oranzo Vergari au 022 796 80 07 ou 076 361 80 07.

Ces repas sont organisés avec le soutien de la commune de Vernier et du Contrat de Quartier d'Aire - Le Lignon.

Prochains repas du mercredi midi avec la Carambole

13 et 20 avril

au Centre de quartier d'Aire-Le Lignon

Contactez la Carambole :
022 796 42 67
ou
077 426 05 67



EduSaT, les activités d'une association établie à Vernier

La Ville de Vernier consacre environ 4% de son budget à la coopération internationale. Voici le récit d'une association ayant reçu le soutien de Vernier.

Depuis sa création en mars 2006, EduSaT – Education et Santé pour Tous – a pu réaliser plusieurs projets au Burundi, un petit pays d'Afrique orientale.

L'école primaire de Mugirampeke

Le premier de ces projets, soutenu par la commune de Vernier et d'autres communes de l'agglomération genevoise, a vu la construction d'une école primaire de six classes au village de Mugirampeke, dans une zone située au nord du pays, à l'écart des voies de communication. L'école a été inaugurée en octobre 2008. A notre visite en avril 2010, cette école était fréquentée par 580 élèves et la commune voulait construire deux classes supplémentaires pour accueillir les plus jeunes écoliers sans surcharger les classes. L'école fonctionne déjà sur le mode de la double vacation : les élèves sont répartis en deux groupes, qui reçoivent l'enseignement soit le matin, soit l'après-midi. A l'automne 2010 s'achevait la mise en service de deux citernes qui recueillent l'eau de pluie tombant sur les toits, pour le nettoyage des classes, l'hygiène et les travaux de jardinage.

Dortoir des filles du Lycée de Gatara

Par la suite, EduSaT a permis l'achèvement d'un dortoir pour les filles

du Lycée de Gatara, dortoir qui avait été construit à l'initiative et avec les contributions des parents d'élèves. Ce dortoir a été entouré d'une clôture, et une citerne recueille les eaux du toit. Les travaux ont été achevés à la fin septembre 2009.

Centre de santé de Kibaribari

Dans la même commune de Gatara, nous avons financé un projet élaboré par les autorités communales et construit un centre de santé à Kibaribari, un endroit écarté, où ce centre, inauguré en avril 2010, dessert une population de 65'000 habitants qui ne disposaient d'aucun service de santé publique.

Le centre de santé de Kibaribari est dirigé par un infirmier-chef, assisté d'un laborantin, de deux infirmiers et d'une sage-femme. Le centre offre des

consultations et traitements ambulatoires, l'éducation de santé, le conseil en planning familial et les consultations prénatales.

Voici le bilan des trois premiers mois de fonctionnement du centre de santé (avril-juin 2010) :

3'485 consultations
112 accouchements
200 vaccinations
12 hospitalisations
100 consultations prénatales
28 consultations postnatales

Pour le mois d'octobre 2010, les statistiques d'activité sont les suivantes :

2'284 consultations
15 accouchements
205 vaccinations
43 hospitalisations
120 consultations planning familial
402 traitements malaria



Inauguration du centre de santé. Selon le recensement de 2008, 45% de la population burundaise a moins de 15 ans.

Ce centre de santé porte le nom de Brigitte Saïd-Crettol, membre fondatrice d'EduSaT. Brigitte a été la force vive et la secrétaire de notre association, de sa fondation jusqu'au début de l'année 2009, quand la maladie qui devait l'emporter ne lui permit plus de poursuivre ses activités. Sa sœur Myriam et son frère Roger étaient présents à l'inauguration, où ils lirent un message de leur mère.

Les projets futurs

Nous voulons soutenir deux projets pour l'année 2011 : un atelier professionnel à Nyabiraba au Burundi et une crèche à Salvador de Bahia au Brésil. Ces deux projets sont nés de relations personnelles suivies de membres d'EduSaT avec des membres de communautés religieuses.

L'atelier professionnel de Nyabiraba

Une congrégation de sœurs franciscaines établie au Burundi dans une zone défavorisée du centre du pays veut améliorer les conditions d'existence des femmes des environs. Ces religieuses ont reçu une formation de couturières et brodeuses en Italie et peuvent assumer la formation de jeunes filles et femmes à ces professions. Elles veulent ainsi donner une activité rémunératrice à ces jeunes personnes, ce qui est très important dans une zone où l'économie n'offre pas d'emplois.

Nous avons décidé de soutenir ce projet pour un montant qui correspond à la construction d'une des quatre salles de formation prévues.

La crèche des favelas de Salvador de Bahia au Brésil

Une communauté franciscaine italienne mixte, la fraternité franciscaine de Béthanie, entretient depuis plusieurs années des relations avec



Citerne et maternité (arrière-plan).

Salvador de Bahia et les milieux s'occupant des habitants des favelas, ces bidonvilles qui regroupent les miséreux et les immigrés fraîchement arrivés des campagnes. Une douzaine de membres de cette communauté est partie en octobre 2010 pour occuper des bâtiments acquis depuis peu et les remettre en état.

Cette communauté projette d'offrir une filière de formation intégrale aux habitants des favelas voisines, filière allant de la crèche aux ateliers de formation professionnelle. La première étape est l'ouverture d'une crèche pour enfants en bas âge, en demandant aux mères de ces enfants de participer à tour de rôle à la garde, ce qui permet de leur prodiguer conseils et éducation. Ces personnes vivent dans une société où les structures familiales normales sont

inexistantes, du fait de la pauvreté et de la politique délibérée des colons esclavagistes des anciens temps.

Remerciements

Au nom de tous ceux qui ont bénéficié de votre générosité, EduSaT remercie la commune de Vernier et ses habitants et espère qu'ils voudront bien continuer à nous accompagner dans nos nouveaux projets.

Murakoze – muito obrigado – merci.

EduSaT - Education et Santé pour Tous
Case postale 584
1214 Vernier
<http://edusat.org/>

Une entreprise sociale

En plus de ses activités en matière d'aide à domicile, l'association à but non lucratif «La Carte Blanche» vient d'ouvrir un restaurant social et une brocante à Vernier.

Cuisine familiale, produits de saison, bières et vins genevois, jus de pomme artisanal, le tout servi dans un endroit chaleureux. Le restaurant «La Carte Gourmande» est un peu un O.V.N.I. au milieu de la zone industrielle de Vernier. Ouvert au mois de novembre dernier par l'association «La Carte Blanche», le lieu commence à se faire connaître des travailleurs de la région, qui ont tout à y gagner en savourant un plat de jour à 15 francs accompagné d'une entrée, d'un café et d'une carafe d'eau. L'envie d'une ballade digestive vous prend ? Demandez d'aller faire un tour

à la brocante «La Carte au Trésor» qui se trouve derrière la salle à manger.

Une association, plusieurs champs d'action

Si le restaurant social est une activité récente de la «La Carte Blanche», cette association spécialisée dans l'aide à domicile existe depuis 2002: «J'ai eu l'idée de créer cette structure en observant les besoins des personnes âgées, peu capables de discernement ou physiquement atteintes à travers mon métier de curateur-tuteur rat-

taché au Tribunal tutélaire, explique Monsieur Gilles Chervet, directeur et co-fondateur de «La Carte Blanche». Le but premier de l'association est que ces personnes bénéficient d'un confort suffisant afin de vivre décemment. Pour ce faire, nous stockons des meubles et appareils électroménagers récupérés et retapés que nous proposons à prix cassés. Nos bénéficiaires peuvent ainsi se reconstituer un intérieur convenable.»

Ainsi, le quotidien des employés de l'association consiste à s'occuper de celles et ceux qui se retrouvent à la rue ou qui n'arrivent plus s'autogérer. Il s'agit d'une aide personnalisée que les assistants sociaux n'ont plus le temps d'apporter notamment à cause de la lourdeur des charges administratives: «Les institutions telles que le Service de tutelle des adultes nous mandatent lorsque leurs ressources manquent, précise Gilles Chervet. Comme il devient de plus en plus difficile de faire des évaluations à domicile, nous assurons cette tâche, tout en rendant attentives les personnes concernées sur le fait qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle et que nous ne serons pas toujours là.»

Par ailleurs, en plus d'un



Le restaurant, «La Carte Gourmande», au 51 rte du Nant-d'Avril est ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h, tél. 022 734 31 34.

soutien technique (entre autres location de lits électriques, constructions sur mesure, mise en conformité des installations), «La Carte Blanche» propose des prestations sociales à ses bénéficiaires comme la «curatelle de fait» (service d'aide à la gestion financière) ou l'atelier de cuisine. Elle vient également d'obtenir le bail de 2 appartements communautaires qu'elle loue à ses protégés.

Manger malin

Si la réinsertion sociale passe d'abord par le retour à un logement acceptable, elle doit se prolonger dans le quotidien, comme aux heures de repas par exemple. Alors quoi de mieux qu'un restaurant avec une cheffe au revers impeccable! Secondée par 2 auxiliaires en situation de rupture, Anne Trebossen sert tous les midis une quarantaine de plats du jour à

«La Carte Gourmande» sise au 51 route de Nant-d'Avril: «Pour assumer ce poste, il fallait une personne animée autant par le plaisir de cuisiner que par le défi d'un encadrement socio-éducatif, relève Gilles Chervet. Cuisinière professionnelle, Anne Trebossen s'est avérée la personne idéale parce qu'elle avait un sens de l'engagement et une expérience éducative.» Afin de faire connaître l'endroit au public, la cheffe organise une soirée à thème chaque mois. Le 14 avril prochain, les amateurs de cépage local pourront se retrouver autour d'un dîner «Accords mets-vins» en présence du viticulteur Bernésien Christian Guyot (réservation au 022 734 31 34).

Trésors cachés

Caché dans l'arrière-boutique du restaurant, un immense local de 1'300 m² recèle de lits pour handicapés, télé-

casseroles ou autres objets de seconde main qui attendent de rendre service à une personne dans le besoin. Une partie des lieux a été réaffectée en un garde-meuble pour particuliers afin de rentabiliser un maximum l'espace. Rangé au millimètre près, le mètre cube coûte CHF 10.- par mois, un prix imbattable pour le canton.

Dans cette caverne d'Ali Baba méticuleusement organisée, un nouvel aménagement sur 180 m² et 2 niveaux vient de voir le jour grâce au travail de bénévoles, la brocante «La Carte au Trésor». On y trouve des bibelots, vinyles et meubles anciens récoltés pas «La Carte Blanche». Avec le restaurant et la brocante, l'association a su diversifier ses sources de revenus tout en créant des lieux où il fait bon passer.

Sofia Droz/TLC-ATC.com



La brocante est ouverte le lundi de 8h30 à 14h, le jeudi de 8h30 à 15h et un samedi par mois.

En garde! Découvrez l'escrime, sport peu connu et fascinant

Ce sport est malheureusement assez confidentiel avec une image d'activité élitiste, chère ou difficile d'accès et pourtant, elle peut être pratiquée par tout-e-s les Verniolan-e-s depuis 30 ans aux Avanchets !

Il y a trois armes avec chacune ses règles de jeu et ses spécificités : l'épée, le sabre et le fleuret. Aux Avanchets, la « section escrime » du Club Hygiéniste de Châtelaine (CHC) est la seule à Genève à proposer des entraînements au sabre plus particulièrement mais on peut également s'adonner à l'épée. Ce club compte actuellement une cinquantaine de membres dont près de 80% ont moins de 20 ans et environ 20% sont habitant-e-s de Vernier.

Les enfants qui rêvent d'être Zorro, un mousquetaire ou un chevalier peuvent d'ailleurs s'initier très tôt à ce sport. « On peut commencer l'escrime dès 5-6 ans sans équipement particulier, avec des sabres en mousse et ça ne coûte que 65 francs pour un trimestre » explique Nicolas Eretzian, membre du club et habitant de Vernier-Village, « Les cours donnés par des moniteurs

Jeunesse et Sport permettent déjà aux petits d'apprendre la coordination, améliorer les réflexes et développer leur esprit tactique. Sans connaître toutes les techniques on peut s'amuser et se défouler très rapidement. »

En progressant et en grandissant, les entraînements sont ensuite dispensés par des maîtres d'arme. Aux Avanchets, George Hadzopoulos est d'ailleurs Champion du Monde des maîtres d'arme 2010 ! Le club collectionne médailles et titres : aux entraînements du lundi, mercredi et vendredi à la Rue du Grand-Bay on retrouve par exemple une vice-championne suisse, un vice-champion suisse, un champion suisse junior et un champion suisse minime ! « Ce sport s'est largement démocratisé et ouvert à un public plus diversifié ces dernières années », explique Michel Noverraz, président du club « tout d'abord, les filles peuvent désormais s'exercer au sabre depuis 25 ans et surtout en termes de coûts, nous proposons 5 séances découvertes pour 50 francs matériel fourni, lequel peut ensuite être loué à moindre frais au début pour que personne ne soit retenu de nous rejoindre pour des questions d'argent. »



Le matériel peut être loué pour commencer à s'entraîner à la salle aux Avanchets du CHC

un peu mais c'est surtout un sport physique et tactique qui sollicite les jambes, les bras et la tête. Cette activité individuelle se pratique aussi en équipe dans le cadre de Championnats : un pour tous et tous pour un !

Alors, convaincu-e? Le CHC vous attend sur sa piste aux Avanchets... « En garde ! »

Pour les détails d'horaires, de cotisations, etc. voir: www.chc-escrime.ch



Venez découvrir l'escrime

Championnat suisse de sabre

Dimanche 10 avril de 10h à 17h

A la salle de sport de l'école Avanchet-Jura, 13 rue du Grand-Bay. Entrée libre



Nicolas Eretzian, vice-champion suisse senior 2010 et Francesca Rushton, vice-championne suisse 2010.

La musique au cœur des enfants de Vernier

Maria-Angeles Cuevas, enfant de Vernier, de parents chanteurs lyriques, a grandi dans un milieu artistique intense, se dédiant au théâtre, à la danse et à la musique.

C'est au conservatoire de Genève qu'elle obtient les diplômes de piano, d'initiation et d'éducation musicale. Lauréate d'un concours de la Fondation des Jeunes Musiciens Suisses, elle obtient une bourse d'études de la Fondation Internationale de Piano Ciem-Mozart avec Fausto Zadra. Suivront différents stages de perfectionnement avec Victor Merzanov, professeur au Conservatoire de Moscou et Jean-Claude Pannetier, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris. Elle collabore avec le compositeur Dominique Barthassat à la réalisation d'œuvres de musique contemporaine expérimentant ainsi d'autres formes d'expression au piano.

Après de nombreuses années d'expérience en tant que professeur de musique au sein de différentes institutions comme le Conservatoire de Genève, les écoles publiques et privées ainsi que des fondations musicales à travers l'Europe, elle apporte sa contribution à un renouveau dans la pédagogie musicale; c'est pourquoi elle a choisi de créer le centre «Ars-Musicae».

Maria-Angeles Cuevas est une artiste concertiste, une pédagogue. Elle enseigne l'éveil musical, le piano et le chant. Selon son auditoire, enfants ou adultes, elle sait adapter ses choix et les activités proposées en fonction des goûts de ses élèves, en leur ouvrant toutes les portes de la musique.

Dans le cadre de ses activités dans la commune, son association «Musica» a organisé avec le soutien du service culturel divers événements dont «Voyage au cœur de l'âme espagnole» qui a été un grand succès à la salle Chauvet-Lullin.

Actuellement des stages d'éveil musical pour les enfants sont proposés (voir les dates ci-dessus) ainsi que des ateliers vocaux pour les adultes afin de leur faire découvrir leur voix et leur capacité d'expression.

Contact: Maria-Angeles Cuevas 076 381 28 21 ou 022 341 15 03 (répondeur) www.ars-musicae.com



Maria-Angeles Cuevas qui propose des cours d'éveil musical aux enfants dès 4 ans.

C'est le printemps au Jardin Robinson de Balexert

Un événement tragique

Le mois passé, les enfants et toute l'équipe d'animation a vécu un choc: en deux jours, dix lapins et sept cochons d'inde ont disparu. Le premier matin, nous avons découvert que les cochons d'inde ainsi que quelques lapins s'étaient tout simplement volatilisés, sans laisser la moindre trace. Les enfants et l'équipe avons élaboré toutes sortes d'hypothèses pour expliquer cet événement, imaginant que peut-être une ou plusieurs personnes les auraient « empruntés ». Le deuxième matin, nous avons trouvé une preuve quant à l'auteur du méfait: un lapin a été retrouvé mort, sans la tête...



Nature en ville: un renard sévit à Vernier et s'en prend aux lapins du Jardin Robinson.

Branle-bas de combat, la police vient pour faire le constat. Il s'avère que le renard a conquis un nouveau territoire et que nos barrières ne suffisaient pas du tout à empêcher un tel massacre. Pour le moment, il nous faut rentrer chaque soir les animaux dans la maison pour les protéger de « la bête ». Mais à terme, nous aimerions trouver une solution pour recouvrir complètement la partie extérieure, de sorte que les lapins puissent continuer à s'ébattre dans ce petit espace de liberté et pour que le quartier puisse continuer à profiter de ce petit bout de nature en ville. Par ailleurs, nous serions heureux d'accueillir quelques cochons d'Inde: avis aux donateurs!

Quand le sud vient nous réchauffer les cœurs

Comme chaque mois, au Jardin Robinson de Balexert se vit un grand moment de bonheur: l'image même



Les repas interculturels ont lieu chaque mois au Jardin Robinson, un vrai repas de famille !



JARDIN ROBINSON DE BALEXERT

ouvert aux enfants de 5 ans jusqu'à leur entrée au Cycle

Lundi	16h à 18h	Crêpes (50 centimes par crêpe)
Mardi	16h à 18h	Ateliers divers
Mardi	18h à 21h	L'événement du soir (sur inscription & selon programme)
Mercredi	9h à 18h	Atelier bois (dès 6 ans) de 14h à 16h & petite sortie (sur inscription & selon programme)
Jeudi	16h à 18h	Atelier poterie de 16h15 à 17h45
Vendredi	16h à 18h	Atelier bois (dès 6 ans) de 16h15 à 17h45
Samedi	14h à 18h	Atelier bois (dès 6 ans) de 14h15 à 15h45

JARDIN ROBINSON DE BALEXERT • Avenue de Crozet 39 • 1219 Châtelaine • T 022/797 00 67 • jr.balexert@fase.ch | Commune de Vernier

d'un quartier animé, convivial où il fait bon vivre ensemble. Cette fois, c'est un bout du Maroc qui est venu pour nous accueillir à l'occasion d'un repas interculturel.

Préparer un couscous, figurez-vous que c'est toute une histoire. D'abord pas de couscous sans une authentique couscoussière et les épices qui viennent du pays. Et pour préparer un tel repas (courses comprises) pour trente personnes, il faut bien une journée passée dans la bonne humeur, la découverte et l'échange entre les personnes qui s'attèlent ensemble à la tâche! Le résultat a dépassé nos attentes: nous avons vogué au gré des saveurs. Mais attention, nous n'étions pas au restaurant: chacun participe au service, au rangement et au nettoyage! Un observateur discrètement caché aurait cru voir une grande famille ou un groupe d'amis se retrouvant après

une longue séparation. Figurez-vous que le repas interculturel qui a suivi nous a réservé une surprise de taille! Les hommes ont proposé de montrer ce dont ils étaient capables pour étonner leur dame en proposant de préparer ensemble une lasagne. Finalement, l'un des trois a pris sa journée pour nous préparer de succulentes lasagnes! Si vous souhaitez venir à un prochain repas interculturel, n'hésitez pas à consulter à la fin de chaque mois les panneaux d'affichage de notre Jardin Robinson, de l'école de Balexert et de l'école de Châtelaine!

Brunchs

Cette année: grande nouveauté au Jardin Robinson. A la demande des enfants qui veulent faire vivre leur parc même le dimanche, nous organisons les Brunchs du Printemps. L'idée est de confectionner le pain le samedi après-midi pendant les ateliers avec les

enfants. Puis de se retrouver dimanche matin entre 9h30 et 12h30 autour de tables que chacun aura garni à sa façon. Pour participer, il suffit d'être de bonne humeur et de mettre sur la table quelque chose de bon à manger. Ces Brunchs auront lieu les 17 avril, 15 mai, 26 juin.

Vous aimez le Jardin Robinson de Balexert?

Alors venez nous le montrer et réservez d'ores et déjà cette date: le mardi 3 mai 2011 à 19h ! C'est l'Assemblée Générale de l'association du Jardin Robinson. Sans les admirables personnes qui donnent généreusement de leur temps, ce lieu ne pourrait tout simplement pas exister. Nous vous invitons donc à les soutenir, les encourager et les remercier pour le travail accompli durant l'année 2010!

«La Brante à de l'Avenir»

Le 12 février dernier, 2 écoles de musique du canton de Genève, la Brante de Bernex et l'Avenir de Châtelaine, ont uni leurs forces musicales et gastronomiques pour donner un grand repas-concert à la salle de Luchepelet à Bernex.

Le titre de la soirée « la Brante a de l'Avenir » promettait déjà quelques cocasseries, promesse très vite renforcée par le sous-titre « une soirée PRESQUE typique », les 2 sociétés organisatrices ayant tendance à sortir joyeusement des sentiers battus !

A tour de rôle, les 2 orchestres ont charmé et fait chanter le nombreux public par leurs prouesses musicales, pour la plupart des arrangements ou

compositions de Patrick Bielser, le directeur de la Brante, et de Daniel Cloux, celui de l'Avenir.

Mais tous les musiciens réunis ne se sont pas contentés de musiquer. Ils ont aussi préparé une fondue-maison pour 200 personnes, décoré toute la salle de manière champêtre, tenu des stands de pâtisseries et d'artisanat, organisé une belle tombola et un bal... Bref : ils se sont donnés à 100% pour réaliser une superbe soirée !

Vous y étiez ? au dire de tous, vous avez dû passer un excellent moment !

Vous n'y étiez pas ?... c'est dommage ... mais nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour

une nouvelle édition de notre soirée presque typiquement suisse !

Sylvie BOSSI
Présidente Avenir de Châtelaine

www.accordeon-avenir.ch

Pour tous renseignements concernant nos orchestres et nos cours d'accordéon : tél. 022 782 05 89 ou sbophd@bluewin.ch

(Inscription pour les cours : toute l'année, dès l'âge de 5 ans)

Prochain concert de l'Avenir de Châtelaine : samedi 28 mai – 20h – salle des fêtes du Lignon – « les Années 30 »

A l'affiche du «P'tit Music Hohl»

Jusqu' au 21 avril

Véronique Mattana

J'ai pas attendu d'avoir 50 balais pour faire le ménage !

La vie commence à cinquante ans ! Youpi ! C'est vrai que cette perspective de résurrection a de quoi réjouir tous les quinquagénaires ! Enfin tous... Si cette renaissance reste pleine de promesses pour les hommes, il semble qu'elle soit moins enthousiasmante pour les femmes. Allez savoir pourquoi !

Est-ce l'idée de renaître avec la ménopause qui a quelque chose de moins engageant ? Il y a aussi, pour une

comédienne, ce téléphone qui sonne moins souvent. Et la traversée du désert avec des vapeurs, ça peut devenir suant... Si bien que, pour se rafraîchir, l'idée vient d'en faire un show.

Les mercredis, jeudis, vendredis et samedis

Spectacle à 20 heures, repas à 21h30
www.musicohl.ch



L'Echo de Vernier: une représentation solidaire

Lors de leur quinzaine théâtrale en mars, l'Echo de Vernier a offert à l'association Voix Libres une représentation spéciale de l'Eventail, comédie composée par Goldoni.

Grâce aux bénéfices de la soirée, ce sont 200 enfants des bidonvilles et des prisons de Cochabamba en Bolivie qui recevront tout le matériel nécessaire pour une année, soit crayons, cahiers, papier, classeur et livres... Car dans les écoles les plus pauvres de Bolivie, si les enfants ont rarement l'occasion de parcourir un livre, ils n'ont généralement même pas un cahier pour écrire.

10 frs = tout le matériel scolaire pour un an pour un enfant

Créée en 1993 et reconnue d'utilité publique à Genève, Voix Libres est active dans toute la région andine de Bolivie, entre 2'500 et 4'200 mètres d'altitude, auprès des populations les plus marginalisées des mines, des rues, des prisons et des campagnes. Son objectif principal est que les bénéficiaires puissent être acteurs de leurs projets et créateurs d'une nouvelle société solidaire. Aujourd'hui, ce sont plus de 650'000 personnes qui ont bénéficié d'un appui, dont 100'000 grâce aux micro-crédits sans intérêts.

Un tout grand merci à l'Echo de Vernier pour sa solidarité... ainsi qu'à la commune de Vernier qui soutient fidèlement Voix Libres depuis de nombreuses années !



Grâce à l'Echo de Vernier, 200 enfants de Bolivie vont recevoir tout le matériel scolaire pour un an !

100% des dons, des parrainages, des micro-crédits et des bénéfices des ventes financent les projets des enfants en Bolivie.

Prochain rendez-vous :

Vendredi 29 avril : soirée portes-ouvertes à Voix Libres

(tous les derniers vendredis du mois), rue des Grottes 28, à Genève (5 min. à pied au-dessus de la Gare Cornavin).

Venez découvrir le magnifique artisanat de Bolivie à la **Boutique solidaire Voix Libres** : Etoles, écharpes et robes en alpaca (le cashmere des Andes), sacs, trousse, etc.

32, rue des Grottes
1201 Genève
Tél. 022 733 03 03
Ouvert : ma-ve (10h – 19h) et sa (10h - 17h)

voixlibres@voixlibres.org
www.voixlibres.org



«Talents de nos quartiers 2011»

Après le succès de l'édition 2010 de l'expo-vente «Talents de nos quartiers», les inscriptions sont ouvertes pour l'expo-vente d'art et d'artisanat qui aura lieu en novembre 2011. En 2010, nous étions 12 exposants présentant 12 techniques différentes de loisirs créatifs et nous avons eu environ 200 visiteurs venant de toute la Ville de Vernier. La salle sera choisie selon le nombre d'inscrits.

Pour rappel, cette manifestation sans but lucratif n'a pour objectif que la promotion de l'art, de l'artisanat et des loisirs créatifs.

Tout le monde est invité, quel que soit le quartier où vous résidez, les talents cachés ou modestes comme les talents reconnus. Nous avons la possibilité d'avoir des tables ou des panneaux.

Les conditions de participation contiennent un soutien mutuel sans jugement ni rivalité et l'obligation de présenter des œuvres personnelles (pas de revente).

Il n'est demandé aucune participation financière mais chaque exposant est prié de choisir au moins une tâche dans l'organisation de l'événement et d'effectuer une démonstration ou parler de sa démarche personnelle lors de l'expo-vente.

Bienvenue à tous ceux qui ont envie de partager leur passion!

Envoyez vos demandes de participation à :

Dominique Chapuis, Vaucher 29, 1219 Châteline ou par mail à chapuisdominique@gmail.com

Aux membres de la ludothèque de Châteline

Chers Membres,
Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée générale de la ludothèque qui aura lieu

Vendredi 6 mai 2011 à 20h

à la Ludothèque de Châteline - 83, av. de Châteline

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2010
2. Rapport d'activité
3. Présentation des comptes
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Election du comité
6. Divers

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

1^{ère} Biennale Art Contemporain aux Libellules cet automne

L'association BAL (Biennale des arts contemporains aux Libellules) organise la 1^{ère} Biennale des Arts contemporains dans le quartier des Libellules à Vernier du **22 septembre au 2 octobre 2011**.

Pour cette première Biennale, le BAL a lancé un **appel à projets** innovants dans le champ des arts contemporains, toutes disciplines confondues, en lien avec le contexte du quartier des Libellules et ses alentours.

L'association souhaite interroger à travers cet événement les liens entre l'art et la sphère publique en tant qu'espace social, politique et culturel. Le quartier des Libellules offre un terrain propice à toutes formes d'expérimentations et les artistes sélectionnés seront amenés à réfléchir sur un travail contextuel en lien avec les spécificités de ce quartier.

Programmée sur une dizaine de jours, la biennale sera ponctuée d'événements divers et festifs (repas, musique, performances, conférences, tournois de foot, etc).

Infos sur www.vernier.ch/actualites

A la MACAV

jusqu'au 20 avril 2011

Marguerite Burnier Gouaches et fusains

Rue du Village 52 - 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90

Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but commercial.

À votre service

- Dame sérieuse cherche à faire des heures de ménage, repassage ou nettoyage de bureaux en soirée. Tél. 078 61 13 882

À vendre

- **Excellent état**, cause départ :
Un Canapé en velours bordeaux avec bords en bois travaillé. Valeur neuf CHF 2690.- Cédé à **CHF 500.-**
Un piano Zimmermann droit **CHF 1'500.-**
Une Table pliable à manger en bois massif **CHF 250.-**
6 Chaises rembourrées en bois massif ! **chaque chaise** est à **CHF 100.- !**
Un téléviseur « Philips » écran de 70cm **CHF 50.-**
Un lave linge « Novamatic » WA 6512 E dim. : H.67cm L.40cm Valeur neuve CHF 1'200.- cédée à **CHF 550.-**
Machine à café espresso (fait aussi capuccino) **CHF 80.-**
Tél. 076 581 9012

À donner

- 1 grand tapis d'entraînement course à pied électrique et 1 cyclo-rameur à prendre sur place
Tél. 022 341 13 23



Fête des immeubles Grange-Lévrier

Samedi 9 avril 2011 dès 16h00

Au préau des grands de l'école primaire Avanchets-Jura

Programme

- | | |
|-----------|--|
| dès 14h | Installation et mise en place du matériel (tente, chaises, bancs: venez nous aider !) |
| dès 16h | Accueil en musique |
| 16h30 | Apéritif offert et mot de bienvenue |
| 17h - 19h | ANIMATIONS DIVERSES ET MULTICULTURELLES
Spectacle des Amulettes, défilé de mode en tenue traditionnelle des différents pays, concours dessert du monde (apportez un dessert), danse africaine par le groupe KAINFRILICIOUS, danses surprises des habitant-es, espace Vidéo + film, jeux du bon vieux temps pour les enfants, musique du monde (apportez votre musique préférée) |
| 19h - 22h | Grill à disposition, possibilité de faire des grillades apportez vos boissons et vos spécialités à partager avec les autres. |

Contact et renseignements: 022 796 83 17 et 079 737 00 60

contratdequartieravanchet@gmail.com

www.contratdequartieravanchet.ch



Commune de Vernier



33^{ème} MUNDIALITO organisé par le Avanchet-Sport FC

Le tournoi aura lieu les **dimanches 8 et 15 mai 2011** sur le terrain du Stade des Avanchets - Ecole Jura - Les Avanchets.

Il s'adresse aux joueurs du club AVANCHET-SPORT FC, (catégories juniors C – D – E) nés entre 1997 à 2001 (voir 2002 pour joueurs possédant déjà le passeport).

Des inscriptions de joueurs ou d'équipes ne faisant pas partie de notre club sont admises, pour cela il convient que les bulletins d'inscription nous parviennent avant le tirage au sort qui aura lieu

le mardi 12 avril 2011 à 19 h

au local du FC AVANCHET-SPORT FC, rue du Grand-Bay 17 aux Avanchets (en dessous de l'Eglise).

Pour toute inscription ou renseignement, n'hésitez pas à contacter par téléphone M. Ranieri au 079 746 77 22 ou Mme Toma au 079 663 82 51. Vous pouvez également nous joindre par email: avanchetsport@hotmail.fr



Bulletin d'inscription

Nom: _____

Prénom: _____

Date naissance: _____

Adresse: _____

Téléphones: _____

L'inscription peut aussi être envoyée par fax au 022 796 13 03

Fête au Village et Vide Grenier

le samedi 21 mai

La traditionnelle Fête au Village et Vide-Grenier de Vernier aura lieu le samedi 21 mai dans le préau de l'école des Ranches !

Installation des stands des vendeurs du vide-grenier dès 10h.

Plus d'informations sur le site: www.leszateliers.ch

Des stands de nourriture des boissons et des associations verniolanes vous accueillent dès 12h. Des animations pour petits et grands battent leur plein dans l'après-midi.

Vacances de Pâques au Jardin Robinson du Lignon



Du mardi 26 avril au 29 avril 2011

Horaires : de 9h à 12h et 13h30 à 18h, possibilité de manger sur place, inscription avant 10h, prix par jour: CHF 5.-

Frais d'inscription annuel par enfants: CHF 10.- + 2 photos pour donner accès à toutes les activités proposées.

Pour plus d'informations : www.jardinrobinson.ch

Activités diverses : Activités créatrices, Jeux extérieurs, bricolage, soins aux animaux et SPECIAL BIVOUAC pendant ces vacances de Pâques.

Agenda communal

Avril

Jusqu'au 20 avril – Exposition à la MACAV à Vernier-Village.

Jusqu'au 21 avril – Spectacle de Véronique Mattana au P'tit Music Hohl.

Jeudi 7 avril – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier des Avanchets.

Samedi 9 avril – Fête des immeuble Grange-Lévrier dès 16h dans le préau des grands de l'école Avanchets-Jura.

Dimanche 10 avril – «Joyeux dimanche» dès 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Dimanche 10 avril – Championnat suisses de sabre de 10h à 17h à la salle de sport de l'école Avanchet-Jura.

Les 12 et 14 avril – Cours «massages cardiaques et défibrillation» des samaritains de Vernier, inscription: www.agss.ch

Mardi 12 avril – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 13 avril – Eveil musical avec Ars Musicae de 10h à 10h50 ou de 11h à 11h50 à Vernier-Village.

Mercredi 13 avril – Repas du club d'aînés de Vernier-Village dès 11h à la buvette de l'école des Ranches.

Mercredi 13 avril – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Jeudi 14 avril – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier de Vernier l'Alibi.

Jeudi 14 avril – Dîner «Accords mets-vins» au restaurant «La Carte Gourmande» à la rte du Nant-d'Avril.

Vendredi 15 avril – Soirée «Rien ne va plus» à 19h à la Maison de quartier des Libellules.

Dimanche 17 avril – Election du Conseil administratif.

Dimanche 17 avril – Brunch entre 9h30 et 12h30 au Jardin Robinson de Balexert.

Lundi 18 avril – Atelier d'écriture de 10h à 12h la Maison Chauvet-Lullin.

Lundi 18 avril – Soirée «Rien ne va plus» à 19h au Jardin Robinson de Balexert.

Lundi 18 avril – Promenade d'analyse des lumières à 20h aux Avanchets (Centre commercial côté ludothèque).

Mardi 19 avril – Soirée «Rien ne va plus» à 19h à la Maison de quartier des Avanchets.

Mercredi 20 avril – Café-Croissants sur de 9h à 10h30 au Centre de quartier de Balexert.

Mercredi 20 avril – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Mercredi 20 avril – Tournoi de jass des clubs d'aînés au Centre de quartier de Balexert, 31, av. de Châtelaine.

Mai

Mardi 3 mai – Assemblée générale de l'association du Jardin Robinson de Balexert à 19h.

Mardi 3 mai – Soirée «Rien ne va plus» à 19h à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon.

Mercredi 4 mai – Repas du mercredi à 12h à la Carambole, au Lignon.

Jeudi 5 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier de Vernier l'Alibi.

Jeudi 5 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier des Avanchets.

Vendredi 6 mai – Assemblée générale de la ludothèque de Châtelaine à 20h à la ludothèque.

Du 6 au 8 mai – Concours international de Marinera Norteña (danse du Pérou) au Lignon.

Samedi 7 mai – Marché aux géraniums de 9h à 13h au Centre d'entretien de Vernier.

Mardi 10 mai – Soirée «Rien ne va plus» à 19h à l'école des Ranches à Vernier-Village.

Mercredi 11 mai – Repas du club d'aînés de Vernier-Village dès 11h à la buvette de l'école des Ranches.

Jeudi 12 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier de Vernier l'Alibi.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evénements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.



Les jeux vidéos: s'éclater sans en abuser!

Dans le cadre d'un projet de prévention de la Ville de Vernier, le «réseau des acteurs jeunesse de Vernier» (service de la jeunesse et de l'emploi, cycles d'orientation, écoles primaires, maisons de quartier, jardins robinsons, travailleurs sociaux hors murs) vous invite à une soirée ouverte à toutes et à tous, sur la thématique des jeux vidéo en partenariat avec l'association «Rien ne va plus», association soutenue par la République et canton de Genève.

Les élèves de 3^e primaire de toutes les écoles de Vernier seront sensibilisés durant le mois d'avril sur l'utilisation des jeux vidéos afin d'en favoriser un bon usage. Ces soirées sont une occasion de prolonger la réflexion avec un plus large public.

15 avril, 19h-21h **Maison de Quartier des Libellules**
(Chemin de Château-Bloch 1)

18 avril, 19h-21h **Jardin Robinson de Balexert**
(Av. de Crozet 39)

19 avril, 19h-21h **Maison de Quartier des Avanchets**
(Rue du Grand-Bay 13)

3 mai, 19h-21h **Maison de Quartier d'Aïre le Lignon**
(Ch. Nicolas Bogueret 12bis)

10 mai, 19h-21h **A l'école des Ranches**
(Rue du Village 6)

**Venez nombreuses
et nombreux!**

(soirées gratuites)



www.riennevaplus.org

Commune de Vernier

Infos: Service de la Jeunesse
et de l'Emploi (SJE) – 022 797 34 29
www.vernier.ch/evenements